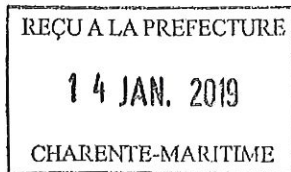


Association de défense de l'environnement de la vallée du Briou  
6 rue de l'Ancienne Bascule  
17490 GOURVILLETTE  
[Info.adevb@gmail.com](mailto:Info.adevb@gmail.com)



Decembre 10, 2019.

M. le Préfet,  
la Préfecture de Charente-Maritime  
38 rue Réaumur  
CS 70000  
17017 LA ROCHELLE CEDEX 1

Cher M. Le Prefet,

**Concernant: Enquete Publique – Gourvillette - Projet parc éolien**

Je joins à cette lettre la pétition originale portant les signatures de plus de 50% des habitants de Gourvillette. Ils se sont opposés à ce projet de ferme éolienne, principalement parce qu'il sera placé trop près de notre village, à seulement 700 mètres (et 150 à 160 mètres de hauteur). Cela causera des problèmes de santé dus au bruit et à la lumière stroboscopique, en particulier pour nos habitants très âgés.

Dans le rapport du MRAE, les promoteurs n'ont pas pu réfuter le problème du bruit ni les problèmes de dommages environnementaux. C'est un très mauvais choix d'emplacement.

Nous espérons que vous prendrez cette pétition en compte lors de décisions finales du destin de notre village, Gourvillette, et vous remercions de votre attention à cet égard.

Je vous remercie,

Janice Tobin, Trésorière A.D.E.V.B.

14 JAN. 2019

## PETITION

Nous, sous-signés, nous opposons à l'implantation d'éoliennes sur la commune de Gourvillette.

NOM	VILLE/VILLAGE	DATE	SIGNATURE	NOM ADDRESS
PELIN J.	GOURVILLETTE	10/3/2016		9 Rue de l'anc bascule
TOBIN J.	GOURVILLETTE	31/5/2016		6 Rue de l'anc bascule
TOBIN S.	GOURVILLETTE	31/3/2016		6 Rue de l'anc bascule
Bouardy	Gourvillette	01/04/2016		Chateau d
Bouardy	"	"		Chateau d
WEEKS W.	GOURVILLETTE	01/04/16		Manoir So 7 Rue Chat
WEEKS W2	Gourvillette	01/04/2016		Manoir So 7 Rue Chat
Branolom	GOURVILLETTE	01/04/16		Rue Belle
RAGUENAUD C	GOURVILLETTE	01/04/16		8 Rue gran
RAGUENAUD M	GOURVILLETTE	01/04/16		8 Rue gran
DUMENIL	Gourvillette	01/04/2016		10 Rue Belle
DUMENIL	Gourvillette	01/04/2016		10 Rue Bel
QUEYROIS Sylvie	GOURVILLETTE	03/04/2016		1 Imp. Cu
QUEYROIS Ridard	Gourvillette	03/04/2016		1 Imp. Cu
MANKELOW Kevin	Gourvillette	03/04/2016		8 Rue Chat
BENOIST S.	HAIMPS	04/04/2016		
MAES Fernand	Gourvillette	18/9/2017		11 Rue Belle
SELS Viviane	Gourvillette	18/9/2017		11 Rue Belle

17 G

\* Nombre Total de propriétaires/résidents de Gourvillette qui ont signé la Pétition CONTRA ce projet = 54, Plus de moitié de ce village.

# PETITION

Nous, sous-signés, nous opposons à l'implantation d'éoliennes sur la commune de Gourvillette.

NOM	VILLE/VILLAGE	DATE	SIGNATURE	VILLE/VILLAGE
EV RARD / Claire	Gourvillette	17/4/16		ADRE 6 Rue
EV RARD Annick	Gourvillette	17.4.16		6 Rue
MORRIS ROBERT	BEAUVAIS-SUR-MATHA	21.4.16		
MORRIS JULIE	BEAUVAIS-SUR-MATHA	21-4-16		
BREED JACKIE	VILLOTTE	21-4-16		

# PETITION

Nous, sous-signés, nous opposons à l'implantation d'éoliennes sur la commune de Gourvillette.

NOM	VILLE/VILLAGE	DATE	SIGNATURE	NOM
Tim BADDELEY	Gourvillette	21. Nov 16.		AD 20 Rue
JANE BADDELEY	GOURVILLETT	20-11-16		20 Rue

# PETITION

Nous, sous-signés, nous opposons à l'implantation d'éoliennes sur la commune de Gourvillette.

NOM	VILLE/VILLAGE	DATE	SIGNATURE	VILLE/VILLAGE
PELIN STEPHANIE	GOURVILLETTE	14/03/2016		ADRE 9 Rue b

# PETITION

Nous, sous-signés, nous opposons à l'implantation d'éoliennes sur la commune de Gourvillette.

NOM	VILLE/VILLAGE	DATE	SIGNATURE	Adress
SEABRIDGE Jell	Massac	24.6.2016	<i>J Seabridge</i>	
Lynn Seabridge	Massac	24.6.2016	<i>L Seabridge</i>	
ANN FORD	BRESDON	26.6.2016	<i>Ann Ford</i>	
LESUE FORD	BRESDON	26.6.2016	<i>Lesue Ford</i>	
Margaret Watts	Gourvillette	30.7.2016	<i>M Watts</i>	
Roger Watts	Gourvillette	30.7.2016	<i>R Watts</i>	
David Dennis	Gourvillette	13.8.2016	<i>D Dennis</i>	Rue de la Fontaine
SARAH DENNIS	Gourvillette	19.8.16	<i>Sarah Dennis</i>	Rue de la Fontaine
Marie Pitts Creek	Gourvillette	30.11.16	<i>M Pitts Creek</i>	1 Rue So
JONATHAN PITTS CREEK	Gourvillette	20 Nov 2016	<i>J Pitts Creek</i>	1 Rue So
maria RAO	Gourvillette	08/01/2018	<i>M RAO</i>	7 Rue B.
BREWING HEATHCOTE	GOURVILLETTE	8-1-2018	<i>Brewing Heathcote</i>	4 Impasse
Patricia RAO	Gourvillette	14/01/2018	<i>P RAO</i>	7 Rue B.

Jean

# PETITION

Nous, sous-signés, nous opposons à l'implantation d'éoliennes sur la commune de Gourvillette.

NOM	VILLE/VILLAGE	DATE	SIGNATURE	ADDRESS
<i>Bleuvalle</i>				12 Rue Croise
GINGREAU	GOURVILLETTE	28-03-16	<i>[Signature]</i>	12 Rue Croise
GINGREAU	Gourvillette	28-03-16	<i>[Signature]</i>	
③ <i>Hadelcinq Villersmenté</i>	Gourvillette	31.3.2016	<i>[Signature]</i>	3 Impasse Vignes Blanc

# PETITION

Nous, sous-signés, nous opposons à l'implantation d'éoliennes sur la commune de Gourvillette.

NOM	VILLE/VILLAGE	DATE	SIGNATURE	ADDRESS
LINDA MANKTELON	GOURVILLETTE	19/5/16	<i>[Signature]</i>	8 Rue Chateau d'Eau
SH WOOLLEY	BEAN VAIS MATH	21/5/16	<i>[Signature]</i>	
JOHN WOOLLEY	"	"	<i>[Signature]</i>	

# PETITION

Nous, sous-signés, nous opposons à l'implantation d'éoliennes sur la commune de Gourvillette.

NOM S	Adresse VILLAGE N° telephone -E mail	DATE	SIGNATURE
M. GILLES DUCHAUSSE Mme. CHERA DUCHAUSSE	2 rue de la Croix 17450 Gourvillette 0689147875	30 Juin 2017 30 Juin 2017	<i>[Signature]</i>

L'Association de l'

# PETITION

Nous, sous-signés, nous opposons à l'implantation d'éoliennes sur la commune de Gourvillette.

NOM	Adresse au VILLAGE	DATE	SIGNATURE
① PERRET Nicolas & Maud	14 rue Grandolle Gourvillette	15 Juin 2017	<i>[Signature]</i>

# PETITION

Nous, sous-signés, nous opposons à l'implantation d'éoliennes sur la commune de Gourvillette.

NOM	VILLE/VILLAGE	DATE	SIGNATURE	ADRESSE
RENEAUD PHILIPPE	GOURVILLETTE	06/03/2016	RENEAUD PHILIPPE	Rue l'amb bas
RENEAUD LOLITA	GOURVILLETTE	06/03/2016	RENEAUD LOLITA	Rue l'amb bas
Moreau Geneviève	Gourvillette	08/03/2016		Rue l'amb bas
Moreau Monique	Gourvillette	08/03/2016		"
Moreau Marguerite	Gourvillette	08/03/2016		"
Moreau Jean-Louis	Gourvillette	08/03/2016		3 Rue l'amb bas
Moreau Michael	Gourvillette	08/03/2016		"
ENNA RECHER	GOURVILLETTE	04/04/2016		16 Rue Be
ALEX WOOD	GOURVILLETTE	04/04/2016		16 Rue Be
THINEAU	Gourvillette	25-04-2016	M <sup>me</sup> Thineau	
ZMYSLOWSKI	Gourvillette	25-04-2016		10 Rue gran
REEVES ANDREA.	COURBILLAC	27/5/2016.		
Doreen Lavery	Gourvillette	24.5.2016.		4 Rue Cro
Norman Lavery	Gourvillette	24.5.2016.		4 Rue Cr
Chris Buxton	GOURVILLETTE	25-5-2016		14 Rue l'amb bas
MARIE BUXTON	GOURVILLETTE	25.5.2016		14 Rue l'amb bas
Ian Browning	Gourvillette	18.9.2017		4 Impasa

166

Gourville le 26 /12 /2018P

Projet d'implantation d'éoliennes sur la commune de Gourville (17)

Mr le commissaire enquêteur

Je suis Mr Moreau Jean-Louis , natif et demeurant toujours dans cette commune, a l'adresse suivante 17 rue de l'ancienne bascule. 17490 Gourville

L'implantation prévue de 4 éoliennes sur la commune de Gourville est très problématique Pour moi ,En effet ma maison est située 700 mètres environ de la première éolienne (ge3) Et il n'y a pas de haies, ni de bosquets susceptible d'atténuer la vue, ou les nuisances en résultant

En tant que résidant a Gourville depuis plus de 60 ans, je n'ai eu aucune information fiable relative aux aspect financier positif pour ma commune

D'après mes informations ,il est prévu d'implanter 63 éoliennes sur le canton de Matha ,ce qui fait une densité absolument hallucinante, et bien évidemment un impact sur le tourisme ,et toute l'activité économique, pour les communes concernées

A ce rythme, que va devenir le paysage de la région ,si vous décidez et soutenez de tel projet

Du fait de la proximité des 4 éoliennes de Gourville, (et des 4 éoliennes situés a proximité, sur les communes de Massac et Haimps,et de ma maison je serais sans cesse importuné par le bruit provoqué par les installations ,et les lumières qui flashent sans s'arrêter pourraient avoir des incidents significatif sur ma santé

Je n'ai eu aucune information sur les mesure du vent qui fera fonctionner ces éoliennes ,je connais bien cette zone, et je peux vous assurer que le vent y est généralement très modéré, voir inexistant,

Il est d'ailleurs surprenant que nous n'ayons pas eu connaissance des mesures effectuées par le mat qui a été installé de 2015 a 2018

La zone du parc éolien de Gourville, est situé entre deux axe

1°le radar de la base militaire de Cognac, qui est devenu depuis 2018 ,la base d'entrainement des Pilotes sur rafale

2°la zone natura 2000 qui est situé a quelques centaines de mètres du dit projet

Pour ces raisons , et autres qui sont tout aussi importantes, je vous confirme ma stricte opposition au projet d'implantation d'éoliennes sur ma commune

Jean- Louis Moreau

**Sujet :** [INTERNET] Enquete Publique - Gourvillette

**De :** Janice Tobin <tobin.janice@gmail.com>

**Date :** 02/01/2019 12:22

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Comissaire Enqueteur,

Parce que mon e-mail d'objection j'ai envoye à ce site web (18 décembre) est illisible (je pense une problème de téléchargement évidemment), je present ci-dessous le libellé de l'e-mail original dans l'espoir qu'il soit lisible cette fois. Les signataires de la pétition sont, toutefois, tous lisibles sur mon courrier électronique original et peuvent être trouvés sur le fichier PDF ici ...

**'OBSERVATIONS du 18 décembre 2018 23h17 au 20 décembre 2018'**

*Je suis secrétaire de l'association Vent Debout pour la défense de l'environnement de la Vallée du Briou.*

*J'habite à Gourvillette et nous avons mené une enquête auprès des habitants de la commune de Gourvillette et cela a resulte à plus de 50% de la population adulte de Gourvillette de signer pour dire qu'ils sont CONTRE l'implantation prévue d'Eoliennes sur la commune. La raison principale invoquée est qu'ils sont TROP proches du village et que cela entraînera du bruit et des problèmes de santé pour les résidents, leurs animaux domestiques et leurs animaux.*

*Je joins la partition signée des 54 résidents avec leurs adresses à Gourvillette. Les originaux sont disponibles.*

*Merci d'avance de lire ceci et de le prendre en considération.*

Janice Tobin

Secetaire de Assoc. ADEVB



28/12/2018

Raphael Maes  
Herderstraat 37  
9000 Gent – Belgique

à M. le Commissaire Enqueteur.

Concerne : le projet d'éoliennes à Gourvillette

Monsieur,

Il y a bientôt 20 ans mes parents ont acheté une ancienne maison presque en ruine pour la restaurer afin de passer beaucoup de temps dans un endroit historique, un village très calme au milieu d'une nature paisible et tranquille.  
Ils ont dépensé des dizaines de milliers d'euros pour transformer cette maison abandonnée en une maison confortable avec le plus grand respect pour la valeur historique en vue de l'église médiévale.

L'installation d'éoliennes au pied du village, à peine 700 mètres de leur maison ferait diminuer beaucoup la valeur ; le paysage, la vue sur le village serait défiguré. En qualité de futur héritier cela me concerne.

Ca me dérange que la vie de mes parents serait gravement perturbée par le bruit des engins, pendant qu'ils ont investi là-bas exactement pour vivre dans un endroit silencieux après avoir vécu dans une grande ville bruyante en Belgique. Le scintillement dérangerait beaucoup puisque dans le jardin on verrait les lames direction ouest.

L'installation des éoliennes fera un danger pour les oiseaux migrateurs, pour les chauves-souris et autres. Nous voulons que la nature soit respectée.

En Belgique on a des éoliennes depuis beaucoup d'années. On a vu que l'installation d'éoliennes est toujours déficitaire : elles ne peuvent exister qu'avec beaucoup de subventions, ce qui a fait monter le prix du kiloWatt en Belgique à 26 centimes. En France on a toujours un prix par kiloWatt vers les 9 centimes. Je suppose que la population de Gourvillette et autour ne serait pas content de voir tripler leur facture d'électricité.

Veuillez agréer, monsieur le Commissaire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Raphael Maes  
fils de Fernand Maes et Viviane Sels, propriétaires à Gourvillette



**Sujet :** [INTERNET] enquête publique - Gourvillette  
**De :** "Fernand Maes" <fernand.maes@telenet.be>  
**Date :** 28/12/2018 21:59  
**Pour :** <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Veillez trouver en attachement ma lettre d'objections.

Je vous souhaite bonne réception.

Rebecca Maes



Virus-free. [www.avg.com](http://www.avg.com)

28/12/2018

Fernand & Viviane Maes-Sels  
11, rue de Bellevue  
17490 Gourvillette

à M. le Commissaire Enqueteur.

Concerne : le projet d'éoliennes à Gourvillette

Monsieur,

Il y a bientôt 20 ans nous avons acheté une ancienne maison presque en ruine pour la restaurer afin de passer beaucoup de temps dans un endroit historique, un village très calme au milieu d'une nature paisible et tranquille.

On a dépensé des dizaines de milliers d'euros pour transformer cette maison abandonnée en une maison confortable avec le plus grand respect pour la valeur historique en vue de l'église médiévale.

L'installation d'éoliennes au pied du village, à peine 700 mètres de notre maison ferait diminuer beaucoup la valeur ; le paysage, la vue sur le village serait défiguré.

En plus on serait gravement perturbé par le bruit des engins, pendant qu'on a investi là-bas exactement pour vivre dans un endroit silencieux après avoir vécu dans une grande ville bruyante en Belgique. Le scintillement nous dérangerait beaucoup puisque de notre jardin on verrait les lames direction ouest.

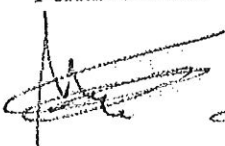
L'installation des éoliennes fera un danger pour les oiseaux migrateurs, pour les chauves-souris et autres. Nous voulons que la nature soit respectée.

En Belgique on a des éoliennes depuis beaucoup d'années. On a vu que l'installation d'éoliennes est toujours déficitaire : elles ne peuvent exister qu'avec beaucoup de subventions, ce qui a fait monter le prix du kiloWatt en Belgique à 26 centimes. En France on a toujours un prix par kiloWatt vers les 9 centimes. Je suppose que la population de Gourvillette et autour ne serait pas content de voir tripler leur facture d'électricité.

Veuillez agréer, monsieur le Commissaire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Fernand Maes

Viviane Sels



**Sujet :** [INTERNET] PROJET GOURVILLETTE :::pourquoi je ne suis pas favorable

**De :** yves.pautot@sfr.fr

**Date :** 28/12/2018 11:15

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Les projets éoliens rapportent plus aux fabricants,aux mairies ,aux agriculteurs  
Une éolienne ne fonctionne qu'a partir de 7kmh de vent et s'arrête à 72 kmh  
Elle consomme autant d'énergie pour démarrer qu'elle n'en produit en marche normale  
Il faut une base en béton de 750 tonnes pour assurer sa stabilité.Que devient ce bloc après la fin du contrat?  
Pour l'instalation il faut développer toute une infrastructure routière près d'un ensemble de distribution électrique  
La communauté avait décidé 900 mètres minmum la distance des habitations!!!!et non 700 mètres  
Il y a le problème du radar de la base de Cognac qui stipule une distance de sécurité d'un rayon de 30 km  
La prise en compte de l'environnement pour la radio, la télévision, le tourisme  
Observons l'image des collines de st Jean d'angély?des environs de Marcillac l'anvillel  
Le plus bel exemple de ce concentré de négations c'est la plaine de la .Beauce !!!!

yves.pautot@sfr.fr

**contenu du message**

de [yves.pautot@sfr.fr](mailto:yves.pautot@sfr.fr)  
à [pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr)  
date 28/12/18 11:15  
objet **[INTERNET] PROJET GOURVILLETTE :::pourquoi je ne suis pas favorable**

Les projets éoliens rapportent plus aux fabricants,aux mairies ,aux agriculteurs  
Une éolienne ne fonctionne qu'a partir de 7kmh de vent et s'arrête à 72 kmh  
Elle consomme autant d'énergie pour démarrer qu'elle n'en produit en marche normale  
Il faut une base en béton de 750 tonnes pour assurer sa stabilité.Que devient ce bloc après la fin du contrat?  
Pour l'installation il faut développer toute une infrastructure routière près d'un ensemble de distribution électrique  
La communauté avait décidé 900 mètres minmum la distance des habitations!!!!et non 700 mètres  
Il y a le problème du radar de la base de Cognac qui stipule une distance de sécurité d'un rayon de 30 km  
La prise en compte de l'environnement pour la radio, la télévision, le tourisme  
Observons l'image des collines de st Jean d'angély?des environs de Marcillac l'anvillel  
Le plus bel exemple de ce concentré de négations c'est la plaine de la .Beauce !!!!

[yves.pautot@sfr.fr](mailto:yves.pautot@sfr.fr)



**Sujet :** [INTERNET] Enquête Publique - Gourvillette  
**De :** Katie Tobin <kt13tobin@googlemail.com>  
**Date :** 30/12/2018 21:06  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr  
**Copie à :** Katie Tobin <Kt13tobin@gmail.com>

Mr le Commissaire Enquêteur,

RE: Enquête Publique - Gourvillette

Je suis résolument contre le projet d'éoliennes: Enquête Publique - Gourvillette. Je suis la fille unique de Mr et Mme Tobin qui sont propriétaires et qui habitent à Gourvillette depuis plus de 15 ans.

Étant la seule héritière de cette propriété, le projet d'éoliennes m'affecte directement.

Ce parc d'éoliennes est beaucoup trop proche des maisons de Gourvillette. Le bruit, les infrasons et les lumières clignotantes vont poser des problèmes de santé si ce projet se concrétisait.

Bien cordialement,

Katie Tobin-Langlois

**Sujet :** [INTERNET] enquête publique - Gourvillette  
**De :** "Fernand Maes" <fernand.maes@telenet.be>  
**Date :** 28/12/2018 21:59  
**Pour :** <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Veillez trouver en attachement ma lettre d'objections.

Je vous souhaite bonne réception.

Rebecca Maes



Virus-free. [www.avg.com](http://www.avg.com)



## contenu du message

de	"chris buxton" <chrisbuxton7@hotmail.com>
à	"pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>
date	01/01/19 20:53
objet	[INTERNET] Projet Gourvillette

Projet. GOURVILLETTE

COMMISSAIRE. ENQUETEUR,

Je suis. Chris. Buxton, 14 Rue de L'Ancienne Bascule, Gourvillette

Je vous écris pour opposer au parc éolien proposé a Gourvillette.  
Mes raisons sont les suivantes,

1. Perturbation de la population locale sous forme de bruit et de feux rouges clignotants.
2. Il existe des exemples scientifiquement prouvés de maladie causée par le fait de vivre à proximité d'un parc éolien.
3. Danger pour la faune, en particulier les chauves-souris et les oiseaux.
4. La localité est une zone protégée pour certaines espèces d'oiseaux rares.
5. La région est connue pour son paysage magnifique et paisible, qui attire chaque année de nombreux touristes. Une foret de éoliennes empêchera de nombreuses personnes de venir passer leurs vacances ici.
6. Cette région a besoin d'un afflux de jeunes pour aider l'économie locale. Le parc éolien proposé découragera les gens de venir pour ici.
7. Des recherches ont montré que les turbines rendraient dans un proche avenir le coût de l'électricité beaucoup plus cher.

Chris. Buxton

Sent from my iPad



Sujet : [INTERNET] Projet Eoliennes a Gourvillette

De : margaret Buxton <maggiebuxton@hotmail.com>

Date : 02/01/2019 11:25

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

## PROJET EOLIENNES GOURVILLETTE

COMMISSAIRE, ENQUETEUR.

Je m'appelle Margaret Buxton, 14 Rue de L'Ancienne Bascule, 17490 Gourvillette

Je vous écris pour opposer au parc éolien a Gourvillette

Monsieur, ayant acheté notre maison `a Gourvillette il y a trente ans, je suis tres attristé d'apprendre qu'un projet est en cours pour la constuction de 4 eoliennes a Gourvillette.

Si cela se matérialise la beauté de ce village sera ruinée, la paix, la faune et flora, et les oiseaux protégés, y compris les oiseaux migrateurs, disparaîtront tous. Selon des experts médicaux, la santé des habitants des environs, en particulier des personnes âgées sera menacée. C'est très dérangent.

Comme vous pouvez l'imaginer, je suis tout `a fait opposé `a un tel projet dans notre village pour les raisons exposées. Je pense que cela serait une étape rétrograde et préjudiciable, sans oublier que les prix de l' électricité augmenteraient considérablement dans un avenir proche, et non pas a la baisse comme les promoteurs ils ont dirent

Margaret Buxton

Sent from [Outlook](#)

**Sujet :** [INTERNET] Projet Gourvillette

**De :** chris buxton <chrisbuxton7@hotmail.com>

**Date :** 01/01/2019 20:53

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Projet. GOURVILLETTE

COMMISSAIRE. ENQUETEUR,

Je suis. Chris. Buxton, 14 Rue de L'Ancienne Bascule, Gourvillette

Je vous écris pour opposer au parc éolien proposé a Gourvillette.  
Mes raisons sont les suivantes,

1. Perturbation de la population locale sous forme de bruit et de feux rouges clignotants.
2. Il existe des exemples scientifiquement prouvés de maladie causée par le fait de vivre à proximité d'un parc éolien.
3. Danger pour la faune, en particulier les chauves-souris et les oiseaux.
4. La localité est une zone protégée pour certaines espèces d'oiseaux rares.
5. La région est connue pour son paysage magnifique et paisible, qui attire chaque année de nombreux touristes. Une foret de éoliennes empêchera de nombreuses personnes de venir passer leurs vacances ici.
6. Cette région a besoin d'un afflux de jeunes pour aider l'économie locale. Le parc éolien proposé découragera les gens de venir pour ici.
7. Des recherches ont montré que les turbines rendraient dans un proche avenir le coût de l'électricité beaucoup plus cher.

Chris. Buxton

Sent from my iPad

**Sujet :** [INTERNET] Enquete Publique - Gourvillette  
**De :** Janice Tobin <tobin.janice@gmail.com>  
**Date :** 02/01/2019 12:22  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Comissaire Enqueteur,

Parce que mon e-mail d'objection j'ai envoye à ce site web (18 décembre) est illisible (je pense une problème de téléchargement évidemment), je present ci-dessous le libellé de l'e-mail original dans l'espoir qu'il soit lisible cette fois. Les signataires de la pétition sont, toutefois, tous lisibles sur mon courrier électronique original et peuvent être trouvés sur le fichier PDF ici ...

**'OBSERVATIONS du 18 décembre 2018 23h17 au 20 décembre 2018'**

*Je suis secrétaire de l'association Vent Debout pour la défense de l'environnement de la Vallée du Briou.*

*J'habite à Gourvillette et nous avons mené une enquête auprès des habitants de la commune de Gourvillette et cela a resulte à plus de 50% de la population adulte de Gourvillette de signer pour dire qu'ils sont CONTRE l'implantation prévue d'Eoliennes sur la commune. La raison principale invoquée est qu'ils sont TROP proches du village et que cela entraînera du bruit et des problèmes de santé pour les résidents, leurs animaux domestiques et leurs animaux.*

*Je joins la partition signée des 54 résidents avec leurs adresses à Gourvillette. Les originaux sont disponibles.*

*Merci d'avance de lire ceci et de le prendre en considération.*

Janice Tobin

Secrtaire de Assoc. ADEVB

Gourvillette le 26 /12 /2018P

Projet d'implantation d'éoliennes sur la commune de Gourvillette (17)

Mr le commissaire enquêteur

Je suis Mr Moreau Jean-Louis , natif et demeurent toujours dans cette commune, a l'adresse Suivante 17 rue de l'ancienne bascule. 17490 Gourvillette

L'implantation prévue de 4 éoliennes sur la commune de Gourvillette est très problématique Pour moi ,En effet ma maison est située 700 mètres environ de la première éolienne (ge3) Et il n'y a pas de haies, ni de bosquets susceptible d'atténuer la vue, ou les nuisances en résultant

En tant que résidant a Gourvillette depuis plus de 60 ans, je n'ai eu aucune information fiable relative aux aspect financier positif pour ma commune

D'après mes informations ,il est prévu d'implanter 63 éoliennes sur le canton de Matha ,ce qui fait une densité absolument hallucinante, et bien évidemment un impact sur le tourisme ,et toute l'activité économique, pour les communes concernées

A ce rythme, que va devenir le paysage de la région ,si vous décidez et soutenez de tel projet

Du fait de la proximité des 4 éoliennes de Gourvillette, (et des 4 éoliennes situés a proximité, sur les communes de Massac et Haimps,et de ma maison je serais sans cesse importuné par le bruit provoqué par les installations ,et les lumières qui flashent sans s'arrêter pourraient avoir des incidents significatif sur ma santé

Je n'ai eu aucune information sur les mesure du vent qui fera fonctionner ces éoliennes ,je connais bien cette zone, et je peux vous assurer que le vent y est généralement très modéré, voir inexistant,

Il est d'ailleurs surprenant que nous n'ayons pas eu connaissance des mesures effectuées par le mat qui a été installé de 2015 a 2018

La zone du parc éolien de Gourvillette, est situé entre deux axe

1°le radar de la base militaire de Cognac, qui est devenu depuis 2018 ,la base d'entraînement des Pilotes sur rafale

2°la zone natura 2000 qui est situé a quelques centaines de mètres du dit projet

Pour ces raisons , et autres qui sont tout aussi importantes, je vous confirme ma stricte opposition au projet d'implantation d'éoliennes sur ma commune

Jean- Louis Moreau

Sujet : [INTERNET] Enquete Publique Gourvillette  
De : "kevin-timothy.manktelow" <kevin-timothy.manktelow@orange.fr>  
Date : 03/01/2019 13:53  
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Kevin Manktelow  
8 Rue du Chateau d'Eau  
17490 Gourvillette

03.01.2019

Cher Monsieur Commissaire Enqueteur

Enquête Publique Gourvillette

Je suis contre le parc éolien proposé à Gourvillette pour les raisons suivantes:

Le parc éolien proposé est trop proche du village de Gourvillette. Il sera visible depuis la maison et le jardin de ma propre maison et de nombreuses autres maisons du village. Même la nuit, on peut voir les lumières rouges des turbines à travers les fenêtres. Il sera également impossible d'échapper au bruit produit par le parc éolien 24h / 24.

Il y a beaucoup de personnes âgées à Gourvillette. Au fil du temps, ces personnes disparaîtront malheureusement. Avec un parc éolien au sommet du village, il sera très difficile pour leurs maisons d'être vendues. Très peu de gens seront disposés à acheter une maison avec un parc éolien proche. En conséquence, il y aura de plus en plus de maisons vides et abandonnées dans le village et le village finira par mourir.

Cela aura un impact négatif sur l'industrie du tourisme dans la région. Les gîtes et les chambres d'hôtes ont déjà du mal à attirer des clients et un parc éolien à côté sera la fin de leurs activités. Les restaurants, magasins et autres commerces de la région seront également touchés.

Les organisations environnementales ont exprimé leurs préoccupations concernant les effets du parc éolien proposé sur la faune. En particulier, en ce qui concerne les oiseaux, en particulier l'outarde, les chauves-souris et les rapaces. Je pense que la zone Natura 2000 située derrière Gourvillette suscite des inquiétudes particulières.

Nos voisins se sont vu refuser l'autorisation d'installer des panneaux solaires car ils seraient visibles de l'église. Si tel est le cas, comment peut-on autoriser la construction d'éoliennes devant l'église?

Lorsque j'ai déménagé à Gourvillette il y a 14 ans, c'était une belle région de France. Pas maintenant. Il existe déjà un grand nombre de parcs éoliens dans cette région. Je crois comprendre qu'il existe actuellement des projets concernant un nombre incroyable de 63 éoliennes à moins de 10 km de Matha. Ce projet, en particulier à proximité d'un village, ne peut être justifié et est inacceptable. Ce parc éolien proposé ne contribue pas à sauver l'environnement. Il va détruire!

Je vous prie, Monsieur le Commissaire Enqueteur, de bien vouloir agréer l'expression de ma consideration distinguée.

Kevin Manktelow

Sent from Samsung tablet.

**Sujet :** [INTERNET] projet éolien de Gourvillette  
**De :** Jean Louis MOREAU <jeanlouis.17@orange.fr>  
**Date :** 03/01/2019 09:42  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour ,je vous transmet se mail consernent le projet éolien de Gourvillette , fichier joint

Jean-Louis Moreau

— Pièces jointes : —

---

éolien.pages

30 octets



**Sujet :** [INTERNET] Gourvillette Projet  
**De :** Lynda Smith <lyndasmith789@gmail.com>  
**Date :** 03/01/2019 20:05  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je m'appelle Mme. Smith, Lynda. J'habite à 34 Chemin Paien, 17490, Beauvais sur Matha.

Je suis contre les 4 éoliennes à Gourvillette parceque:

1. Il y a trop de projets éoliens dans cette zone.

Il y a déjà 63 éoliennes installées ou en project à moins de 10 km de Matha.

2. Voir notamment le rapport de la Mission Regional de l'Autorité Environnementale emettant des reserves pour le project.

Il y a un danger pour les oiseaux migrateurs, don't l'outarde canepetière et pour les chauvres-souris, et impact possible sur une important voie de migration des oiseaux dans l'espace Naturalising 2000 qui s'étend à proximité de Gourvillette.

3. Elles serons trop proche des habitations.

4 éoliennes à seulement 700 mètres des premières habitations de Gourvillette et d'une hauteur de 150 metres créeraient un risque de pollution sonore, de scintillement au lever ou au coucher du soleil et de feux rouges clignotants toute la poitrine.

4. Impact de la valeur de notre propriété.

Plusieurs études montrent que la valeur de notre maison sera réduite en fonction de notre proximité des éoliennes.

Veuillez accepter, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Lynda Smith (Mrs)

Mme PLACE Maria  
7 Rue Basse  
17490 Gourvillette  
Tel : 05 16 87 91 40  
Mail : mariaplace57@gmail.com

M. Commissaire Enquêteur

Le 3 Janvier 2019

Cher Monsieur,

Je suis propriétaire d'une résidence principale à Gourvillette à moins d'un kilomètre du projet parc éolien de quatre machines sur la commune de Gourvillette.

Je suis très concernée pour la protection de l'environnement et donc proteste vivement pour les raisons suivantes :

- Les éoliennes nous empoisonneront la vie pendant 20 ans, par leur bruit et leur impact visuel des lumières clignotantes rouges la nuit: Ce n'est pas pour rien que l'Académie de Médecine recommande un éloignement minimum de 1500m des habitations (recommandé, mais jamais appliqué !).
- Ce sont de véritables « épouvantails à touristes ». Partout où des éoliennes sont implantées, on constate une désertion des touristes. Donc un impact très négatif sur nos activités touristiques et économiques.
- Désastreux pour l'immobilier : Tous les jugements récents des tribunaux confirment une moins-value de - 10% à - 50%, selon l'éloignement, sur la valeur des maisons situées dans un rayon de 2 km. En outre, dès que des éoliennes apparaissent quelque part, on constate un coup de frein dans les constructions neuves (... pas étonnant !).
- Impacts environnementaux : Le rapport de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale émet des réserves pour le projet de Gourvillette du danger pour les oiseaux migrateurs, dont l'outarde canepetière et pour les chauves-souris et impact possible sur une importante voie de migration des oiseaux dans l'espace Natura 2000 qui s'étend à proximité de Gourvillette.

La question que je me pose c'est pourquoi ne pas proposer des installations de parcs éoliens, regroupés dans des zones industrielles ou tout au long des réseaux électriques, voies ferroviaires ou même des autoroutes, là où le paysage a déjà été détruit et comme ça, arrêter de gâcher les vues magnifiques de nos campagnes en installant juste trois ou quatre par-ci par-là.

Il y a aussi une autre chose que j'ai lue à propos de l'efficacité des éoliennes d'après la Fédération Environnement Durable, les éoliennes sont 'totalement inutiles, voire nuisibles pour les émissions de CO2 : La France est le pays d'Europe qui émet le moins de CO2 par kWh d'électricité produit et n'a aucun besoin de l'éolien ni pour son électricité, ni pour le CO2. En France, ce sont les transports et la consommation domestique qui produisent du CO2, et non l'électricité. Les nouveaux ports charbonniers du Havre et de Cherbourg serviront essentiellement à alimenter les centrales à charbon qu'il faudra construire pour le soutien obligatoire de l'éolien, et qui rejetteront du CO2 par millions de tonnes.'

Alors d'après cela nous n'en avons vraiment pas besoin. En fait, ces éoliennes ne servent qu'à enrichir à notre détriment (impôts et surcoût de l'électricité) le promoteur, et une poignée de personnes intéressées à ce système plus que douteux.

**En conclusion, l'éolien, non, je n'en veux pas !**

Vous remerciant par avance pour votre attention, veuillez agréer, Monsieur, mes meilleurs sentiments.

MP

Marie Place

M. PLACE Philip  
7 Rue Basse  
17490 Gourvillette

Tel : 05 16 87 91 40  
Mail : philipplace58@gmail.com

M. Commissaire Enquêteur

Le 3 Janvier 2019

Cher Monsieur,

Je réside à Gourvillette et je voudrais vous faire part de mes objections concernant le projet du parc éolien à proximité de ma propriété.

1. Nous vivons dans un petit village entouré de vignes et de campagne d'une beauté incroyable qui serait gâchée si ces éoliennes sont installées surtout si toutes les 63 qui sont prévues à moins de 10km de Matha.
2. Je suis concerné par l'impact environnemental ; D'après le rapport de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale, ce projet de Gourvillette pourrait être très nuisible pour les oiseaux migrateurs ainsi que les chauves-souris et les rapaces. Il y aurait aussi un impact possible sur une importante voie de migration des oiseaux dans l'espace Natura 2000 près de Gourvillette, entre Nere et Gourville.
3. Ces quatre éoliennes prévues seraient à seulement 700 mètres des premières habitations avec un risque de pollution sonore, des lumières clignotantes rouges la nuit. D'après l'Académie de Médecine, l'impact brouillant et visuel des éoliennes ont un effet nuisible sur la santé des résidents proches et leur installation ne devrait pas être à moins de 1500 mètres des habitations.
4. En ce qui concerne la valeur immobilière de ma propriété, plusieurs études montrent que la valeur sera réduite de 20 à 30% en fonction de la proximité des éoliennes.

Je crois que ce projet éolien ne va bénéficier que certaines personnes et organismes comme les promoteurs, le syndicat des énergies renouvelable, les constructeurs allemands et danois, des cabinets d'avocats spécialisés, des grandes banques et d'autres officines puissantes. Les résidents des petits villages n'ont absolument rien à y gagner.

**Alors l'éolien ce n'est pas pour moi !**

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.



Philip Place

**Sujet :** [INTERNET] Enquete publique - Gourvillette

**De :** Maria Place <mariaplace57@gmail.com>

**Date :** 03/01/2019 20:12

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M. Commissaire Enqueteur

Veillez trouver ci-jointe, ma lettre de protestation contre le projet du parc éolien de Gourvillette.

Vous remerciant de votre attention,

Bien cordialement,

Maria Place

--- Pièces jointes : -----

Enquete Publique - Gourvillette - PLACE Maria.pdf

30 octets

Sujet : [INTERNET] Enquete Publique - Gourvillette  
De : Stephen Tobin <halfinheaven24@gmail.com>  
Date : 03/01/2019 16:58  
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

N.6, rue de l'Ancienne Bascule,  
17490 GOURVILLETTE,

• 00 33 (0) 5 46 58 27 59 •  
Email: [HalfinHeaven24@gmail.com](mailto:HalfinHeaven24@gmail.com)

M. Commissaire Enqueteur.

Janvier 3 '19

Cher Monsieur,

Enquêt Publique Projet Éoliennes Gourvillette

Pour atténuer les effets néfastes des infrasons sur les populations voisines, l'Académie Nationale de Médecine a déclaré qu'aucune éolienne ne devrait être située à moins de dix mètres par mètre de hauteur de l'installation à l'habitation la plus proche. Sur cette base, le parc éolien proposé pour Gourvillette devrait être situé à un kilomètre et demi au minimum. Ensuite, lorsque la proposition concernant ce parc éolien a été annoncée, le ministre des Énergies renouvelables a assuré le public qu'aucune éolienne ne serait installée à moins d'un kilomètre de l'habitation - une déclaration que j'ai moi-même entendue de la bouche de cette femme.

Il est maintenant clair que le parc éolien prévu pour notre village ne sera qu'à sept cents mètres des maisons et, de plus, directement sur le sentier des vents dominants, ce qui ne peut qu'exacerber les effets secondaires néfastes.

Je considère cela comme une trahison scandaleuse envers notre communauté, une violation qui aura de graves répercussions sur notre bien-être, en particulier parmi les résidents plus âgés qui seraient les plus touchés par un tel préjudice. Des preuves alarmantes sont même apparues d'une augmentation notable du nombre de suicides parmi ces personnes.

Je suis également choqué par la réticence des autorités à envisager les effets néfastes que ces turbines peuvent avoir sur la vie des oiseaux dans une zone de protection de la faune créée il y a quelques années. Malgré la paresse apparente de leur rotation, les extrémités des pales peuvent parcourir plus de 300 km / h. et on sait maintenant que les turbines sur une voie de migration - ce qui est le cas ici - peuvent tuer jusqu'à 400 oiseaux et chauves-souris en une seule année. Les rapaces, qui passent la majeure partie de leur vie haut dans le ciel à la recherche de proies sur le sol et abondent dans cette région, sont particulièrement touchés. Cela entraîne à son tour une croissance rapide de la population de rongeurs mangeant des cultures, ainsi que de nécrophages charognards mangeant des charognes qui se nourrissent des restes d'oiseaux.

Il y a bien sûr d'autres aspects négatifs pour ces installations, mais compte tenu de la gravité de ces deux problèmes en particulier, je ne vois pas comment l'imposition d'une série d'éoliennes peut être considérée comme un développement positif. Au contraire, cela causera de graves dommages aux habitants de notre village et au paysage environnant.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Stephen TOBIN

**Sujet :** [INTERNET] Enquete Publique Gourvillette  
**De :** Linda Manktelow <lemmanktelow@gmail.com>  
**Date :** 03/01/2019 14:21  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Linda Manktelow  
8 Rue Du Chateau D'Eau  
17490 Gourvillette  
Charente Maritime

---

02.01.2019

Cher Monsieur Commissaire Enqueteur

Enquête Publique Gourvillette

Je suis fermement contre le parc éolien proposé à Gourvillette. Il est beaucoup trop proche du village et aura un effet dévastateur sur la vie de ses habitants. Ils seront si proches qu'ils seront extrêmement oppressants. Je suis particulièrement préoccupé par le bruit constant associé aux turbines, auquel il sera impossible d'échapper.

De nombreuses études ont mis en évidence les effets néfastes sur la santé de ceux qui sont forcés de vivre près des éoliennes. Il y a quelques années, j'ai souffert d'un anéurisme cérébral. Bien que je sois maintenant guéri, il est essentiel que ma pression artérielle reste maîtrisée. Je suis sûr que vous comprendrez à quel point je suis inquiet du stress que pourrait causer la vie à côté des éoliennes et des conséquences graves que cela pourrait avoir sur ma santé.

Je suis également contre le parc éolien proposé pour des raisons environnementales. Les organisations environnementales s'inquiètent des effets sur la faune, en particulier les oiseaux.  
Le parc éolien proposé N'EST PAS écologique. Le seul but est de gagner de l'argent pour les développeurs.

Gourvillette est un village «protégé». Si ce parc éolien est approuvé, je pense que vous n'aurez pas réussi à maintenir le statut de village protégé et à protéger la santé et la qualité de vie des habitants de Gourvillette et des villages environnants.

J'apprécie vivre à Gourvillette depuis 14 ans, mais si ce parc éolien est approuvé, vivre à Gourvillette sera un cauchemar.

Je vous prie, Monsieur le Commissaire Enqueteur, de bien vouloir agréer l'expression de ma consideration distinguée.

Linda Manktelow

Sent from Samsung tablet.

Sent from my iPad

**Sujet :** [INTERNET] Enquete Publique - Gourvillette Projet  
**De :** Jacqueline Rodgers <jacquelinerodgers@orange.fr>  
**Date :** 04/01/2019 14:03  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Mme Jacqueline Rodgers,  
12 Rue de L'Eglise  
Beauvais-sur-Matha  
17490

M. Commissaire Enqueteur,

Je suis nommé à la construction de turbines éoliennes et de fermes dans l'Gouvellette pour les raisons suivantes:

1. il ya trop de prévu pour la zone 63 à moins de 10K de Matha.
2. les dommages environnementaux à nos oiseaux migrateurs, la faune, les rapaces de chauves-souris particulièrement petit Outard (en voie de disparition), faucons de Bruant & chouettes.
3. l'acation à nos maisons et l'effet négatif qu'il aura sur notre santé, le risque de pollution sonore, clignotant feux rouges la nuit. référence à Academia de Medicine rapportent qu'elle considère que le bruit & l'impact visuel des éoliennes aura des effets néfastes sur la santé des résidents avoisinants et peut causer des problèmes de psychologie.
4. la baisse significative de la valeur de nos propriétés qui immobilier et d'autres études ont montré la valeur sera réduite d'environ 20-30% en fonction de la proximité nous sommes situés à éoliennes.

Veuillez reconsidérer la désintégration de ces turbines.

Cordialement,  
Mme Jacqueline Rodgers

**Sujet :** [INTERNET] Enquete Publique - Gourvillette

**De :** Philip Place <philipplace58@gmail.com>

**Date :** 03/01/2019 20:15

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M. Commissaire Enqueteur

Veillez trouver ci-jointe, ma lettre de protestation contre le projet du parc éolien de Gourvillette.

Vous remerciant de votre attention,

Bien cordialement,

Philip PLACE

-- Pièces jointes : -----

Enquete Publique - Gourvillette - PLACE Philip.pdf

30 octets



## Projet d'implantation d'éoliennes sur la commune de Gourville (17)

Bonjour Mr le Commissaire enquêteur

Mon nom est Mme Moreau Monique ,adresse 6 rue Philippe Jannet 17400  
Saint jean d'angély  
et 3 rue de l'ancienne bascule 17490 Gourville

L'objet de ce courrier est de vous exposer les motifs de mon opposition totale et résolue au projet d'implantation de 4 éoliennes sur la commune de Gourville

Je vous précise évidemment que je suis propriétaire d'une maison située « 3 rue de l'ancienne bascule a Gourville

Les raisons de mon opposition sont les suivantes:

-il y a beaucoup trop d'éoliennes dans le canton de Matha; Un total de 63 , déjà installées ,ou en projet dans un rayon de 10 km autour de Matha

-ces éoliennes sont néfastes pour l'environnement, ainsi que l'a, a peu près clairement, démontré la Mission régionale de l'Autorité environnementale Dans un récent rapport.

Impact très négatif sur la faune (insectes , oiseaux, etc...), et en particulier l'Outarde canepetière, singulière a cette partie de la Charente.

En outre, chaque éolienne nécessite 200 Tonnes de béton , est faite essentiellement de matériaux importés, non recyclables (sans compter les terres rares...):

C'est donc un véritable non-sens environnemental.

Ces éoliennes sont beaucoup trop proches des habitations.

Elles sont à environ 600 mètres des premières maisons. Les nuisances subies, que ressentent d'ailleurs de nombreux français, seront donc inévitables, et ne manqueront pas d'impacter négativement notre santé.

-les paysages, déjà défigurés par les remembrements successifs, seront définitivement enlaidis par ces « constructions » de 180m de hauteur.

-le rendement énergétique de ces éoliennes est très problématique, car on ne peut pas dire que le vent souffle régulièrement a l'endroit prévu pour leur implantation.

Voilà les principales raisons, exposées sommairement, qui motivent mon opposition résolue à ce projet.

Moreau. Monique

**Sujet :** [INTERNET]

**De :** Jean Louis MOREAU <jeanlouis.17@orange.fr>

**Date :** 04/01/2019 22:19

**Copie à :** pref-envir-pref17 <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour ,je suis Mme Moreau Monique , je vous envoie ce mail , concernant l'enquête publique de Gourvillette,

je vous prie,Mr le Commissaire Enquêteur, d'agréer l'expression de ma considération distinguée,

Moreau. Monique

— Pièces jointes : —

---

3 momo.pages

30 octets

**Sujet :** [INTERNET] Gourvillette Project

**De :** Deryck <deryck1g@gmail.com>

**Date :** 04/01/2019 16:49

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Je m'appell M.Deryck Gray J'ai une maison secondaire 26 Chemin Paien, 17490, Beauvais sur Matha.

Je suis contre les 4 éoliennes à Gourvillette parceque:

1. Il y a trop de projets éoliens dans cette zone.  
Il y a déjà 63 éoliennes installées ou en project à moons de 10 km de Matha.
2. Voir notamment le rapport de la Mission Regional de l'Autorité Environnementale emettant des reserves pour le project.  
  
Il y a un danger pour les oiseaux migrateurs, don't l'outarde canepetière et pour les chauvres-souris, et impact possible sur une important voie de migration des oiseaux dans l'espace Naturalising 2000 qui s'étend à proximité de Gourvillette.
3. Elles serons trop proche des habitations.  
4 éoliennes à seulement 700 mètres des premières habitations de Gourvillette et d'une hauteur de 150 metres créeraient un risque de pollution sonore, de scintillement au lever ou au coucher du soleil et de feux rouges clignotants toute la poitrine.
4. Impact de la valeur de notre propriété.  
Plusieurs études montrent que la valeur de notre maison sera réduite en fonction de notre proximité des éoliennes.

Veillez accepter, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Deryck Gray

**Sujet :** [INTERNET] Enquête Publique - Gourvillette

**De :** Emma Fletcher <Fletch54@hotmail.co.uk>

**Date :** 04/01/2019 14:18

**Pour :** "Pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Cher M. Commissaire Enqueteur

Je vous écris pour vous informer que je suis fermement opposé au parc éolien proposé pour Gourvillette.

Nous avons acheté notre maison en 2015 en tant que maison de vacances. Nous apprécions beaucoup la belle campagne et la paix et la tranquillité. Tout cela sera gâché si ça continue.

Il y aura trop de parcs éoliens dans la région. Le projet Gourvillette est beaucoup trop proche du village, en particulier de notre maison et d'autres. Le bruit et les lumières clignotantes vont nous affecter négativement.

Non seulement cela affectera notre qualité de vie, mais il y a beaucoup de beaux oiseaux sauvages dans la région dont les habitats seront affectés. L'effet négatif sur les oiseaux migrateurs doit également être évité en arrêtant ce projet avant qu'il ne soit trop tard. La campagne et ses habitants doivent être protégés de l'inondation des éoliennes.

Je vous remercie.

Madame Emma Wood

16 Rue de Bellevue, Gourvillette, 17490

**Sujet :** [INTERNET] Enquete Publique Gourvillette  
**De :** "morristhemarv@btinternet.com" <morristhemarv@btinternet.com>  
**Date :** 04/01/2019 18:02  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je ne veux pas d'éoliennes à Gourvillette car cela dévaluerait ma propriété.  
Je trouve aussi qu'ils sont une distraction en conduisant.  
Julie Morris 7 route de Massac 17490 Beauvais sur Matha

**Sujet :** [INTERNET] Enquete Publique-Projet Haimps/Massac

**De :** "morristhemarv@btinternet.com" <morristhemarv@btinternet.com>

**Date :** 04/01/2019 17:57

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je ne veux pas d'éoliennes à Haimps/Massac car cela dévaluerait ma propriété.

Je trouve aussi qu'ils sont une distraction en conduisant.

Robert Morris 7 Rte de Massac 17490 Beauvais sur Matha

## Projet d'implantation d'éoliennes sur la commune de Gourvillette (17)

Bonjour Mr le Commissaire enquêteur

Mon nom est Mme Moreau Monique ,adresse 6 rue Philippe Jannet 17400  
Saint jean d'angély  
et 3 rue de l'ancienne bascule 17490 Gourvillette

L'objet de ce courrier est de vous exposer les motifs de mon opposition totale et résolue au projet d'implantation de 4 éoliennes sur la commune de Gourvillette

Je vous précise évidemment que je suis propriétaire d'une maison située « 3 rue de l'ancienne bascule a Gourvillette

Les raisons de mon opposition sont les suivantes:

-Il y a beaucoup trop d'éoliennes dans le canton de Matha; Un total de 63 , déjà installées ,ou en projet dans un rayon de 10 km autour de Matha

-ces éoliennes sont néfastes pour l'environnement, ainsi que l'a, a peu près clairement, démontré la Mission régionale de l'Autorité environnementale Dans un récent rapport.

Impact très négatif sur la faune (insectes , oiseaux, etc...), et en particulier l'Outarde canepetière, singulière a cette partie de la Charente.

En outre, chaque éolienne nécessite 200 Tonnes de béton , est faite essentiellement de matériaux importés, non recyclables (sans compter les terres rares...):

C'est donc un véritable non-sens environnemental.

Ces éoliennes sont beaucoup trop proches des habitations.

Elles sont à environ 600 mètres des premières maisons. Les nuisances subies, que ressentent d'ailleurs de nombreux français, seront donc inévitables, et ne manqueront pas d'impacter négativement notre santé.

-les paysages, déjà défigurés par les remembrements successifs, seront définitivement enlaidis par ces « constructions » de 180m de hauteur.

-le rendement énergétique de ces éoliennes est très problématique, car on ne peut pas dire que le vent souffle régulièrement a l'endroit prévu pour leur Implantation.

Voilà les principales raisons, exposées sommairement, qui motivent mon opposition résolue à ce projet.

Moreau. Monique

**Sujet :** [INTERNET]

**De :** Jean Louis MOREAU <jeanlouis.17@orange.fr>

**Date :** 04/01/2019 22:19

**Copie à :** pref-envir-pref17 <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour ,je suis Mme Moreau Monique , je vous envoie ce mail , concernant l'enquête publique de Gourvillette,

je vous prie,Mr le Commissaire Enquêteur, d'agréer l'expressionde ma considération distinguée,

Moreau. Monique

— Pièces jointes : —

---

3 momo.pages

30 octets



## contenu du message

de	"Jacqueline Rodgers" <jacquelineroedgers@orange.fr>
à	pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr
date	04/01/19 14:03
objet	[INTERNET] Enquete Publique - Gourvillette Projet

Mme Jacqueline Rodgers,  
12 Rue de L'Eglise  
Beauvais-sur-Matha  
17490

M. Commissaire Enqueteur,

Je suis nommé à la construction de turbines éoliennes et de fermes dans l'Gouvellette pour les raisons suivantes:

1. il ya trop de prévu pour la zone 63 à moins de 10K de Matha.
2. les dommages environnementaux à nos oiseaux migrateurs, la faune, les rapaces de chauves-souris particulièrement petit Outard (en voie de disparition), faucons de Bruant & chouettes.
3. l'acation à nos maisons et l'effet négatif qu'il aura sur notre santé, le risque de pollution sonore, clignotant feux rouges la nuit. référence à Academia de Medicine rapportent qu'elle considère que le bruit & l'impact visuel des éoliennes aura des effets néfastes sur la santé des résidents avoisinants et peut causer des problèmes de psychologie.
4. la baisse significative de la valeur de nos propriétés qui immobilier et d'autres études ont montré la valeur sera réduite d'environ 20-30% en fonction de la proximité nous sommes situés à éoliennes.

Veuillez reconsidérer la désintégration de ces turbines.

Cordialement,  
Mme Jacqueline Rodgers



**Sujet :** [INTERNET] Projet d'implantations d'éoliennes sur la commune de Gourvillette (17)  
**De :** pelin.stephanie@orange.fr  
**Date :** 05/01/2019 00:18  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour Mr Le Commissaire enquêteur

Mon nom est Stephanie PELIN, adresse 65 rue Eugène Labiche 78290 Croissy Sur Seine  
et 9, Rue l'ancienne bascule.17490 Gourvillette

(Mel: [pelin.stephanie@orange.fr](mailto:pelin.stephanie@orange.fr))

L'objet de ce courriel est de vous exposer les motifs de mon opposition totale et résolue au projet d'implantation de 4 éoliennes sur la commune de Gourvillette.

Les raisons de cette opposition sont les suivantes:

-Ces éoliennes sont évidemment néfastes pour l'environnement, ainsi que l'a , à peu près clairement , démontré la Mission régionale de l'Autorité environnementale dans un récent rapport.

Impact très négatif sur la faune (Insectes,oiseaux, etc...), et en particulier l'Outarde canepetière, singulière à cette partie de la Charente.

En outre, chaque éolienne nécessite 200 Tonnes de béton, est faite essentiellement de matériaux importés, non recyclables (sans compter les terres rares..);

C'est donc un véritable non -sens environnemental.

- Il y a déjà beaucoup trop d'éoliennes autour de Matha.

-Ces éoliennes sont beaucoup trop proches des habitations.

Elles sont à environ 600 m des premières maisons, et au maximum à 800 m de la mienne.Les nuisances subies , que ressentent d'ailleurs de nombreux français, seront donc inévitables, et ne manqueront pas d'impacter négativement notre santé.

5

-Le rendement énergétique de ces éoliennes est très très problématique, car on ne peut pas dire que le vent souffle régulièrement à l'endroit prévu pour leur implantation.Vous pouvez me faire confiance, j'arpente le chemin qui mène de Gourvillette à Matha depuis plus de 50 ans; En été, en particulier, il peut y avoir des semaines compètes sans vent!

Voilà les principales raisons, exposées sommairement, qui motivent mon opposition résolue à ce projet.

Je suis convaincu que vous aurez à coeur de le prendre en compte, ainsi que celui des nombreux opposants demeurant à Gourvillette.

Je reste bien évidemment à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire qui vous serait nécessaire.

Dans cette attente, je vous prie, Monsieur le Commissaire Enquêteur, de bien vouloir agréer l'expression de ma considération distinguée.

Stéphanie PELIN

Envoyé depuis l'application Mail Orange

MOREAU Odile  
4 place de l'hôtel de ville  
17160 MATHA  
0546240970

Mairie de GOURVILLETTE  
Monsieur le Commissaire Enquêteur  
2 rue de la fontaine  
17490 GOURVILLETTE

Objet: Projet GOURVILLETTE

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous écris pour vous faire part de mon opposition au projet d'implantation d'éoliennes sur la commune de GOURVILLETTE.

Je suis co-proprétaire avec mes frères, d'une maison située au 9 Rue de l'ancienne bascule à GOURVILLETTE.

Les raisons de mon opposition sont les suivantes:

- la non connaissance des mesures de vent effectuées par le mât qui a été installé de 2015 à 2018;
- les impacts significatifs sur la faune et l'aliforme, et les insectes et chauves-souris;
- la dégradation du paysage, car il y aura 8 éoliennes, qui seront très visibles depuis près de 20km;
- le canton de MATHA sera donc truffé d'éoliennes (près de 63 prévues dans tout le canton), il s'agit donc d'un véritable saccage de ces paysages historiques;
- chaque éoliennes nécessite plus de 1000 tonnes de béton dans le sol, et ce béton restera même lorsque les éoliennes seront démontées, on est en train de truffer le sol charentais de véritables blockhaus ...

Pour toutes ces raisons, je vous confirme mon opposition totale à ce projet.

Je vous prie de bien vouloir agréer Monsieur le Commissaire Enquêteur l'expression de ma considération distinguées.

Fait à MATHA , le 5 Janvier 2019

MOREAU Odile

**Sujet :** [INTERNET] projet éolien Gourvillette Monsieur TOLOMEI Gilbert

**De :** Monique TOLOMEI <monique.tolomei@orange.fr>

**Date :** 05/01/2019 16:47

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous remercie de bien vouloir prendre en considération mon avis concernant le projet éolien de Gourvillette et celui de Haimps/massac.

En effet, je suis propriétaires terriens sur la commune de Beauvais et sur Gourvillette.

Je suis opposé à ces implantations car je considère ne pas être suffisamment informés et rassurés sur l'avenir des parcs éoliens et, des conséquences pour

les propriétaires dont je fais parti.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations sincères.

Gilbert TOLOMEI

Gilbert TOLOMEI

26 rue des trois Rois

17490 BEAUVAIS SUR MATHA

## contenu du message

de	"Ken" <kenbarnsley@yahoo.co.uk>
à	pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr
date	06/01/19 19:49
objet	[INTERNET] Enquete Publique - Gourvillette

Cher M. Commissaire Enqueteur;

Veillez trouver ci-dessous, mes objections au projet de parc éolien Gourvillette proposé :

### 1. TROP D'ÉOLIENNES

Il y a soixante trois éoliennes prévues pour la zone dans un rayon de dix kilomètres de Matha. Chaque éolienne requiert une aire importante pour accueillir ses pales, mais il utilise également une superficie beaucoup plus élevée qu'est évidente en raison des bases substantielles sont nécessaires pour justifier chaque éoliennell n'est donc pas uniquement la colonne de la turbine qui nécessite de l'espace mais aussi les limites de l'espace nécessaire pour les lames, les fondations et une plus large zone de sécurité.

Les environs de Matha anciennement une importante population résidentielle et commerciale qui occupe déjà une part importante de la zone de dix kilomètres autour de Matha.

Comme indiqué précédemment, chaque éolienne nécessite une surface importante de terre donc tenu de la superficie totale pour soixante trois turbines prendra une part très importante de la terre dans la zone de dix kilomètres autour de Matha qui n'est pas déjà engagée dans le résidentiel et commercial utiliser. Cette densité d'éoliennes représente une dégradation importante de l'environnement pour la population dans cette zone. Chacun de l'installation de ferme éolienne proposée enlèvera des terres rurales productives réduisant ainsi la base agricole de la région et de la production. France est fière de son autosuffisance agricole et la production des zones agricoles vent seront perdue pas tout à l'heure mais à l'avenir à moins que des mesures de sauvegarde appropriées existent pour convertir les sites de turbine de vent retour à terres productives à la fin des parcs éoliens durée de fonctionnement.

La Charente Maritime est un domaine important pour le tourisme et l'économie locale fortement bénéficie de sa position en général au sein de la Charente Maritime, sa position sur la route principale à l'intérieur des terres (D939) vers Angoulême, à proximité de la principale industrie de Cognac, ses magnifiques paysages ruraux et le climat bénéfique. L'industrie de Cognac est un exportateur important qui contribue fortement à la locale et la plus large Français de l'économie. L'installation de tant de haute densité parcs éoliens auront un effet néfaste sur l'industrie du tourisme dans la région touchée. Qui veulent rester dans un paysage dominé par des éoliennes ? Qui vous resterait entre ? Un superbe paysage rural de champs, de bois et de vignes ou de champs d'éoliennes ? Quel coût pour l'économie locale, maintenant et dans l'avenir, comme les environs de Matha devient connu pour ses parcs éoliens et pas ses vignobles.

Dans la zone de Matha, il y a un nombre important de routes, y compris en particulier les artères principales de la D939 et D739 qui recourent l'ensemble de la zone. Ces deux routes transportent des volumes importants de poids lourds et machines agricoles ainsi que des niveaux élevés de trafic voiture et van. Cette installation de haute densité d'éoliennes doit signifier que certaines de ces installations seront à la frontière et être près des routes, surtout que sans égard semble ont été prises par les proposants pour localiser les installations proposées à une distance de centres de population et des grands axes routiers. Ces installations permettra d'accroître les risques pour les utilisateurs de route en raison de problèmes affectant la vision et la distraction surtout pendant la nuit lorsque les voyants clignotants sont en opération. Feux rouges qui peut cacher un danger pour la circulation.





## 2. ENVIRONMENTAL DAMAGE

Les dommages causés à l'environnement a déjà été examiné sous la rubrique « Trop nombreuses éoliennes ».

La Mission régionale de l'autorité du gouvernement a déjà publié un rapport qui critique porte sur le projet d'éoliennes Gourvilliette. Il soulève de graves questions quant à l'impact des éoliennes sur des aspects spécifiques de l'environnement. En outre, il y a une autre question grave qui n'est pas traitée, plus précisément que personne ne sait définitivement l'impact environnemental sur ce domaine. Une fois autorisé, désastreux résultats actuellement imprévus sera très difficiles à inverser et peut-être dans certains cas, impossible.

La Mission régionale de l'autorité du gouvernement est un organe d'experts du gouvernement donc que ses avis ont autorité substantielle. Une décision pour permettre ce développement de turbine d'éoliennes serait donc équivalente à un rejet de l'expertise d'une autorité gouvernementale.

Ce rapport considère plusieurs préoccupations spécifiques, dont chacun est un objectif fondamental de ce projet à part entière. Toutes ces objections confondus, les effets cumulatifs sur l'environnement ne laisse aucun doute que ce projet aura seulement un grave effet préjudiciable sur l'environnement local.

Les couloirs de migration des oiseaux sont cruciales pour de nombreuses espèces. Ces corridors s'étendent sur des milliers de milles ainsi lorsqu'une partie d'un corridor migratoire est affectée négativement que l'ensemble du corridor migratoire est affecté. Ainsi, une décision préjudiciable à Matha a des conséquences bien au-delà de cette zone immédiate.

Les environs de Matha bénéficie d'une zone Natura 2000 désignée qui protège la faune dans sa région et espèces particulièrement menacées comme l'outarde Canepetière. Cet oiseau a en particulier quelques habitats survivants et, par la désignation de cette zone, le gouvernement Français s'est engagé pour l'avenir de cet oiseau. Le gouvernement Français n'a pas un engagement à éliminer cet oiseau qui sera la conséquence d'une décision d'autoriser ce projet d'éoliennes. Les champs électromagnétiques sont connus pour être un danger grave pour la santé des populations à proximité d'une installation d'éoliennes. Les champs électromagnétiques sont connus pour être un danger grave pour la santé des populations à proximité d'une installation d'éoliennes

On a vu depuis les installations de turbine éolienne existantes tant en France et au Royaume-Uni que l'impact sur toutes les créatures volantes comme les oiseaux, les chauves-souris et les insectes est hautement préjudiciable à réduire sensiblement les populations. Beaucoup de ces créatures sont protégés dans une mesure plus ou moins ainsi, comme pour l'outarde Canepetière, leur population diminuera.

Une conséquence de la réduction de certaines populations spécifiques, tels que les rapaces et les chauves-souris, Allons voir une augmentation de la population de la vermine terrestres tels que les rats et les souris. Cela conduit à une augmentation des préoccupations d'hygiène et les effets négatifs sur les cultures et le rendement de zones de cultures touchées.

Une caractéristique importante de cette proposition est sa position. Commentaires ci-dessus ont déjà abordé l'impact préjudiciable de haute densité, mais il y a une autre dimension qui est sa visibilité. La proposition ne fait aucune tentative pour atténuer son impact visuel en positionnant le projet en position moins préjudiciable comme la position extrême de zones résidentielles et les régions sélectionnées par naturelles dispose par exemple paysage, forêt.

## 3. SANTE HUMAINE



Comme avec le rapport environnemental par la Mission régionale de l'autorité du gouvernement, l'Académie de médecine a rendu compte de l'impact néfaste pour la santé humaine découlant du bruit et la pollution visuelle de tous les projets éoliens. Tous les projets, dont celui-ci, portera préjudice à la santé de la population locale.

Comme indiqué ci-dessus, cet impact négatif sera exacerbé par la forte densité du nombre cumulé des projets en cela, densément peuplée zone résidentielle. D'où l'impact négatif sur la santé humaine va être amplifié.

Il est fréquent de trouver une propension significativement accrue aux migraines et acouphènes dans la population à proximité d'installations de éoliennes. Il convient également de noter qu'il n'y a qu'aucun remède connu à des acouphènes donc une fois une personne ne succombe à cette affection alors c'est une affliction pour la vie. Les auteurs de ce projet d'éoliennes projetées ont pris en compte dans leur proposition, les effets à long terme sur la population locale et les indemnités auxquels pourront prétendre les victimes d'acouphènes comme il s'agit d'une conséquence directe du projet ? Peut l'enquête s'il vous plaît confirmer et faire en sorte que bon niveaux d'indemnisation ont été inclus dans les prévisions du projet.

Une installation d'éoliennes est un moteur électrique et ces moteurs produisent un champ électromagnétique. Les champs électromagnétiques sont connus pour être un danger grave pour la santé des populations à proximité d'une installation d'éoliennes. Les champs électromagnétiques sont connus pour être un danger grave pour la santé des populations à proximité d'une installation d'éoliennes.

#### 4. VALUERS DE PROPRIETE

Pour ajouter à l'impact néfaste sur l'économie locale décrit ci-dessus, comme a été verra avec les développements de turbine de vent en France et en Europe, il y aura une réduction des valeurs de propriété et la baisse de l'opportunité d'acheter la propriété dans la région de Matha. L'impact sera encore plus grande dans les régions directement touchées par n'importe quel développement. Expérience antérieure et les estimations pour ce projet montrent que se produira une réduction des valeurs de propriété entre 20 à 30 %. Il s'agit d'une réduction immédiate de la richesse des individus et de la communauté au sens large.

Quelles propositions sont contenues dans ce projet d'indemnisation pour les propriétaires de maisons résidentielles la baisse dans la valeur de leur propriété à la suite de ce développement de turbine de vent ?

S'il vous plaît écrivez-moi pour plus d'informations. Je crois pleinement que ce projet devrait être rejeté.

Cordialement

Ken Barnsley



**Sujet :** [INTERNET] Enquete Publique – Gourvillette  
**De :** Jonathan Pitts Crick <jcpittsrick@orange.fr>  
**Date :** 07/01/2019 13:30  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M. Commissaire Enqueteur,

Je suis contre le projet d'implanter des éoliennes près de Gourvillette.

En principe je suis pour le développement des énergies renouvelables mais ces projets ne doivent pas endommager l'environnement. Il ne faut pas implanter des éoliennes près des habitants ni dans les zones de protection de faune sauvage.

Il faut absolument arrêter ce projet.

Dr. Eloïse Pitts Crick, D.Psych.

1, Rue de la Soif  
17490 Gourvillette  
France

Tel. 0546 26 98 24  
(en Angleterre: 0044 117 974 3880)

**Sujet :** [INTERNET] Opposition au projet d'éoliennes à Gourvillette

**De :** Juliette Herbert <herbert.juliette@gmail.com>

**Date :** 07/01/2019 16:51

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Je manifeste mon opposition au projet d'éoliennes aux alentours de la ville de Gourvillette et de ses communes avoisinantes. Mes parents sont propriétaires d'une jolie maison à Gourvillette qui est devenue une résidence secondaire pour l'ensemble de la famille composée de jeunes enfants. La ville de Gourvillette a été un choix réfléchi et un vrai projet de vie familiale pour sa qualité de vie, son calme et le paysage naturel des alentours.

Après avoir consultée la carte des implantations, plus de 63 éoliennes sont en projet dans cette zone. Ce qui aura pour conséquences une dénaturation visuelle du paysage, une pollution sonore significative et des répercussions sur la faune ainsi que sur les flux migratoires notamment de l'outarde canepetière.

Je vous remercie de considérer les avis s'opposant à ces projets d'éoliennes et d'étudier des emplacements plus adaptés et qui conviendraient à l'ensemble des parties.

Bien à vous.

Juliette HERBERT

**Sujet :** [INTERNET] Enquete Publique - Gourvillette  
**De :** Jonathan Pitts Crick <jcpittsrick@orange.fr>  
**Date :** 07/01/2019 13:11  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M. Commissaire Enqueteur,

Il ne faut absolument pas permettre le projet d'implantation des éoliennes si près des villages de Gourvillette/Haimps /Massac. Ces éoliennes sont évidemment néfastes pour les êtres humains ainsi que pour les animaux et l'environnement. Le mieux serait de les implanter en mer loin des gens qui souffriraient sans aucun doute de leur effet polluant, c'est à dire, le bruit et les clignotements lumineux constants, sans parler de leur aspect monstrueux pendant des années.

Le nombre des éoliennes proposé est beaucoup trop élevé et ne servira qu'à apporter beaucoup d'argent aux promoteurs sans prendre en compte la vie des habitants de la région.

Je m'oppose totalement à ce projet.

Annabelle Pitts Crick

1, Rue de la Soif  
17490 Gourvillette  
France

Tel. 0546 26 98 24  
(en Angleterre: 0044 117 974 3880)

**Sujet :** [INTERNET] Enquete Publique – Gourvillette

**De :** Jonathan Pitts Crick <jcpittsrick@orange.fr>

**Date :** 07/01/2019 13:06

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M. Commissaire Enqueteur,

Je voudrais m'opposer au projet d'implantation des éoliennes dans notre village de Gourvillette et le canton de Matha. Elles seront néfastes pour l'environnement d'une région qui fait partie de Nature 2000 et on a le devoir de la protéger. De nombreuses espèces d'oiseaux migratoires seront mis en danger par ce projet. La réintroduction réussite du petit outard sera détruite ainsi que la population "protégée " des chauves souris.

Les 63 éoliennes proposés sur 10 kilomètres dans le canton de Matha détruiront la tranquillité de ce beau paysage. Il est aussi indéniable que les infrasons engendrées par les éoliennes entraînent des problèmes médicaux, par exemple, les clignotements lumineux, le bruit et l'impact sur les petits villages provoquent des migraines, l'acouphene et la dépression.

Il y'a très peu de vent dans le secteur. Ces éoliennes n'apporteraient de bien qu'à très peu de gens, notamment les promoteurs et quelques propriétaires de terre.

Marie Antoinette Pitts Crick

1, Rue de la Soif  
17490 Gourvillette  
France

Tel. 0546 26 98 24  
(en Angleterre: 0044 117 974 3880)



**contenu du message**

de	"Jonathan Pitts Crick" <jcpittsrick@orange.fr>
à	pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr
date	07/01/19 12:47
objet	[INTERNET] Enquete Publique – Gourvillette

M. Commissaire Enqueteur,

En tant que médecin chirurgien je constate qu'il existe beaucoup d'études qui confirment que les éoliennes engendrent des problèmes de santé considérables parmi les gens qui habitent dans les environs, notamment le stress, les troubles de sommeil et les clignotements lumineux au coucher du soleil.

Je suis donc contre le projet d'implantation des éoliennes tout près de mon village de Gourvillette surtout parce que l'on propose de les implanter dans le sud-ouest du village où les problèmes de bruit et de luminosité le soir seront les plus sévères .

Jonathan Pitts Crick

1, Rue de la Soif  
17490 Gourvillette  
France

Tel. 0546 26 98 24  
(en Angleterre: 0044 117 974 3880)



**Sujet :** [INTERNET] Enquete Publique – Gourvillette  
**De :** Jonathan Pitts Crick <jcpittsrick@orange.fr>  
**Date :** 07/01/2019 13:06  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M. Commissaire Enqueteur,

Je voudrais m'opposer au projet d'implantation des éoliennes dans notre village de Gourvillette et le canton de Matha. Elles seront néfastes pour l'environnement d'une région qui fait partie de Nature 2000 et on a le devoir de la protéger. De nombreuses espèces d'oiseaux migratoires seront mis en danger par ce projet. La réintroduction réussite du petit outard sera détruite ainsi que la population "protégée " des chauves souris.

Les 63 éoliennes proposés sur 10 kilomètres dans le canton de Matha détruiront la tranquillité de ce beau paysage. Il est aussi indéniable que les infrasons engendrées par les éoliennes entraînent des problèmes médicaux, par exemple, les clignotements lumineux, le bruit et l'impact sur les petits villages provoquent des migraines, l'acouphene et la dépression.

Il y'a très peu de vent dans le secteur. Ces éoliennes n'apporteraient de bien qu'à très peu de gens, notamment les promoteurs et quelques propriétaires de terre.

Marie Antoinette Pitts Crick

1, Rue de la Soif  
17490 Gourvillette  
France

Tel. 0546 26 98 24  
(en Angleterre: 0044 117 974 3880)

**Sujet :** [INTERNET] Enquete Publique – Gourvillette

**De :** Jonathan Pitts Crick <jcpittsrick@orange.fr>

**Date :** 07/01/2019 13:11

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M. Commissaire Enqueteur,

Il ne faut absolument pas permettre le projet d'implantation des éoliennes si près des villages de Gourvillette/Haimps /Massac. Ces éoliennes sont évidemment néfastes pour les êtres humains ainsi que pour les animaux et l'environnement. Le mieux serait de les implanter en mer loin des gens qui souffriraient sans aucun doute de leur effet polluant, c'est à dire, le bruit et les clignotements lumineux constants, sans parler de leur aspect monstrueux pendant des années.

Le nombre des éoliennes proposé est beaucoup trop élevé et ne servira qu'apporter beaucoup d'argent aux promoteurs sans prendre en compte la vie des habitants de la région.

Je m'oppose totalement à ce projet.

Annabelle Pitts Crick

1, Rue de la Soif  
17490 Gourvillette  
France

Tel. 0546 26 98 24  
(en Angleterre: 0044 117 974 3880)

**Sujet :** [INTERNET] Enquete Publique – Gourvillette

**De :** Jonathan Pitts Crick <jcpittsrick@orange.fr>

**Date :** 07/01/2019 13:18

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M. Commissaire Enqueteur,

Je voudrais m'opposer fermement à l'implantation des éoliennes près de Gourvillette. Ils sont reconnus d'être très préjudiciables aux trajectoires de vol des oiseaux, perturbent les aires de reproduction et génèrent une pollution sonore considérable. En outre, il a été démontré qu'ils ont des effets néfastes importants sur la santé de la population (humaine) locale (van Kamp, I. & van den Berg, F. Acoust Aust (2018) 46: 31. <https://doi.org/10.1007/s40857-017-0115-6>; Effets néfastes sur la santé des éoliennes industrielles, Roy D. Jeffery, Carmen Krogh, Brett Horner Can Fam Physician. 2013 mai; 59 (5): 473-475. Cet article est disponible en français et anglais: Can Fam Physician. 2013 mai; 59 (5): e218-e221.PMCID: PMC3653647 parmi beaucoup d'autres.).

Dr Juliette Pitts-Crick, MB.BS.

1, Rue de la Soif  
17490 Gourvillette  
France

Tel. 0546 26 98 24  
(en Angleterre: 0044 117 974 3880)

**Sujet :** [INTERNET] Enquete Publique – Gourvillette

**De :** Jonathan Pitts Crick <jcpittsrick@orange.fr>

**Date :** 07/01/2019 13:23

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M. Commissaire Enqueteur,

En tant qu'ingénieur travaillant dans le secteur des énergies renouvelables je m'oppose fortement contre l'implantation des éoliennes près de Gourvillette.

L'agence environnementale européenne constate dans ses études qu'il y a insuffisamment de vent dans le secteur pour que les éoliennes soient rentables dans l'avenir visible.

Vu le coût de ce projet et l'impact sur l'environnement il serait préférable d'implanter les éoliennes ailleurs soit près de la côte ou de préférence en mer où la production d'énergie serait élevée de 50-70% pour le même investissement et avec nettement moins d'impact sur la faune et les environs.

Il n'y a aucune raison scientifique pour justifier l'implantation de ces éoliennes qui résultent uniquement des subventions peu judicieuses.

Guy Pitts Crick, BSc, BEng, Prof. Dip. Arch.

1, Rue de la Soif  
17490 Gourvillette  
France

Tel. 0546 26 98 24  
(en Angleterre: 0044 117 974 3880)

**Sujet :** [INTERNET] Enquête Publique- Gourvillette  
**De :** Jean-Louis SABRAS <jean-josabras@orange.fr>  
**Date :** 07/01/2019 10:11  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M. Commissaire Enqueteur,

Par ce mail exprimons notre désaccord du projet de l'installation des éoliennes à moins de 10kms de Matha.

1) Prolifération des projets éoliens dans cette zone

2) Impacts environnementaux

3) Trop grande proximité des habitations

4) Baisse de la valeur de nos propriétés

Mr et Mme SABRAS à Beauvais sur Matha

**Sujet :** [INTERNET] Parc Éolien Gourvillette

**De :** Anita Richter <anitajrichter@outlook.com>

**Date :** 07/01/2019 09:38

**Pour :** "Pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

M. Commissaire Enqueteur

nouveau propriétaire d'une maison à Gourvillette, je voudrais enregistrer mes objections au parc éolien proposé à cette village.

Il y a un grand nombre d'éoliennes prévu pour les alentours de Matha, 63 dans un rayon de 10km de cette ville.

Il y a des menaces à la santé - les mauvaises effets du bruit et des ondes de bas fréquence, les lumières qui clignotent, les ombres des pales et mâts...

Il y a un risque pour la nature - pour le migration des oiseaux, surtout ceux menacés d'extinction, et pour le vol de chauves souris. Nous sommes près d'un site Natura 2000 qui essaie de protéger la nature.

Je n'aurais pas choisi de vivre à proximité d'un parc éolien, surtout pour les raisons de santé mais aussi parce que les matériaux et méthodes utilisées dans la fabrication des éoliennes sont contre mes valeurs pour la préservation de l'environnement, par exemple il faut des énormes quantités de béton qui vont rester dans la terre même après la (soi disant) vie utile de l'éolienne. Il y a beaucoup de questions regardant la rentabilité de ce genre de projet.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Mme Richter

17 Rue Basse, 17490 Gourvillette

Télécharger [Outlook pour Android](#)



## contenu du message

de	"Juliette Herbert" <herbert.juliette@gmail.com>
à	pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr
date	07/01/19 16:51
objet	[INTERNET] Opposition au projet d'éoliennes à Gourvillette

Bonjour,

Je manifeste mon opposition au projet d'éoliennes aux alentours de la ville de Gourvillette et de ses communes avoisinantes. Mes parents sont propriétaires d'une jolie maison à Gourvillette qui est devenue une résidence secondaire pour l'ensemble de la famille composée de jeunes enfants. La ville de Gourvillette a été un choix réfléchi et un vrai projet de vie familiale pour sa qualité de vie, son calme et le paysage naturel des alentours.

Après avoir consultée la carte des implantations, plus de 63 éoliennes sont en projet dans cette zone. Ce qui aura pour conséquences une dénaturation visuelle du paysage, une pollution sonore significative et des répercussions sur la faune ainsi que sur les flux migratoires notamment de l'outarde canepetière.

Je vous remercie de considérer les avis s'opposant à ces projets d'éoliennes et d'étudier des emplacements plus adaptés et qui conviendraient à l'ensemble des parties.

Bien à vous.

Juliette HERBERT



**Sujet :** [INTERNET] Parc Éolien Gourvillette

**De :** Lee Richter <leerichter9464@gmail.com>

**Date :** 07/01/2019 08:59

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

M. Commissaire Enqueteur

Je voudrais faire un objection au projet éolien à Gourvillette.

Le village de Gourvillette est une jolie village de terre saine dans un endroit où on essaie de protéger la nature. Le parc proposé est un menace à ces valeurs.

En plus les éoliennes risquent d'avoir un effet négatif sur les habitants avec les ondes de bas fréquence, le bruit, les lumières et les ombres. Avec un vent prévalent du sud ouest il y aura un mauvais impact sur la qualité de vie des habitants. Même si je pensais que ces projets étaient rentables et écologiques (et je ne suis pas convaincu de celà) je ne comprends pas pourquoi ces constructions doivent être si proche de cette village ancienne.

Veuillez agréer, M. Commissaire Enqueteur, mes salutations distinguées.

M Richter L, 17 rue Basse, 17490 Gourvillette

Get [Outlook for Android](#)

**Sujet :** [INTERNET] Parc Éolien Gourvillette

**De :** Lee Richter <leerichter9464@gmail.com>

**Date :** 07/01/2019 09:10

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

M. Commissaire Enqueteur

Je suis contre la construction d'un parc d'éoliennes à Massac et Haimps pour raisons de santé et raisons écologiques. J'habite dans un village au nord de ce projet qui va certainement subir les effets négatifs de cette implantation. Il y a des risques pour la nature dans un endroit qu'on essaie de protéger, un site Natura 2000.

Veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

M Richter, 17 rue Basse, 17490 Gourvillette

Get [Outlook for Android](#)

**Sujet :** [INTERNET] Contre le projet d'éoliennes à Gourvillette

**De :** Marie BAUDRY <paris.marie@yahoo.fr>

**Date :** 07/01/2019 10:21

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Je souhaite manifester mon opposition au projet d'éoliennes sur le village de Gourvillette. En effet, mes parents habitent ce petit village entouré par la nature (5 rue du château d'eau). Etant particulièrement attentive à l'environnement et au cadre de vie, je considère que ce projet nuit gravement à la tranquillité des riverains (pollution sonore) et à la protection de la nature puisqu'il représente un danger pour des espèces migratoires comme les outardes canepetières.

Je vous remercie de considérer les avis s'opposant à ce projet et d'étudier un emplacement plus adéquat pour implanter cette production d'énergie renouvelable.

Bien à vous.

Marie BAUDRY

**Sujet :** [INTERNET] Enquete Publique – Gourvillette

**De :** Jonathan Pitts Crick <jcpittsrick@orange.fr>

**Date :** 07/01/2019 12:47

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M. Commissaire Enqueteur,

En tant que médecin chirurgien je constate qu'il existe beaucoup d'études qui confirment que les éoliennes engendrent des problèmes de santé considérables parmi les gens qui habitent dans les environs, notamment le stress, les troubles de sommeil et les clignotements lumineux au coucher du soleil.

Je suis donc contre le projet d'implantation des éoliennes tout près de mon village de Gourvillette surtout parce que l'on propose de les implanter dans le sud-ouest du village où les problèmes de bruit et de luminosité le soir seront les plus sévères .

Jonathan Pitts Crick

1, Rue de la Soif  
17490 Gourvillette  
France

Tel. 0546 26 98 24  
(en Angleterre: 0044 117 974 3880)

**contenu du message**

de	"Ventalia" <contact@ventalia-formation.fr>
à	pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr
date	07/01/19 18:04
objet	[INTERNET] Avis projet éolien de Gourvillette

Bonsoir,

J'ai participé via Lendosphère au financement participatif du projet éolien de Gourvillette développé par BayWa r.e. France qui est, depuis le 13 décembre dernier, entré en phase d'enquête publique. Ne pouvant me rendre présent à la mairie de Gourvillette, les mardi 8 janvier, jeudi 10 janvier ou mardi 15 janvier, je vous prie de bien vouloir accuser réception de ce mail dans lequel je vous donne mon avis sur le projet. Si j'ai choisi volontairement d'y participer, c'est pour :

- être acteur à mon échelle de la transition énergétique ;
- promouvoir l'énergie locale ;
- m'impliquer dans le financement participatif pour choisir un tant soit peu des projets collectifs éoliens qui, à mon avis, bien que non parfaits, restent tout de même moins risqués que d'autres (énergies fossile, nucléaire), au vu de l'évolution à risques de la situation écologique.

Merci d'avance de votre attention,  
Bons échanges constructifs, bien à vous.

Stéphane MAITREHUT, VENTALIA

Coach, praticien en hypnose Ericksonienne, formateur, conférencier (commercial et management),

animateur du Groupe Cap Emergence 17 (réseau Germe)

10 rue Jean Perrin, 17000 La Rochelle, 06.64.44.71.03

<https://ventalia-formation.fr>

<https://www.linkedin.com/nhome/>

<https://www.facebook.com/ventaliaformation.fr?fref=ts>





**contenu du message**

de	"TIM BADDELEY" <timbaddeley@btinternet.com>
à	pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr
cc	"Jane Baddeley" <j.m.baddeley@bath.ac.uk>
date	08/01/19 20:04
objet	[INTERNET] Enquête Publique Gourvillette

Robin Baddeley  
18/20 rue de la Croix  
17490 Gourvillette  
Robin.baddeley@doctors.org.uk

**Enquête Publique Gourvillette**

Depuis 16 ans je passe l'été et parfois Pâques à Gourvillette. Je parle français, et j'ai beaucoup d'amis ici.

Je suis fort déçu des développements dans la campagne autour de Gourvillette, un lieu que j'aime autant pour sa beauté et son calme que pour la façon dont les populations locales s'en sont occupé depuis de nombreuses générations.

Je ne crois pas que le motif de ces énormes structures laides ait quelque chose à voir avec la nécessité de fournir un avenir durable aux besoins énergétiques de la France - il y a trop de preuves que la force du vent est trop faible. Comme beaucoup d'autres, je crois que cela est motivé par quelques organisations et propriétaires fonciers qui ont la possibilité de réaliser des bénéfices. Il n'y a rien de mal à faire un profit, mais dans ce cas cela engendre la destruction de quelque chose que d'autres ont contribué à créer et que beaucoup apprécient encore: la campagne de la France.

La campagne française souffre déjà de la technologie: les machines ont remplacé les humains et les emplois sont si rares que les jeunes choisissent maintenant de vivre ailleurs laissant dans les villages une population vieillissante. Il est cynique de tirer parti des problèmes de la campagne en exploitant les faiblesses de la population locale, dont beaucoup sont maintenant âgées, en détruisant leur secteur avec encore plus de technologie.

Rien de bon ne viendra jamais d'exploitation cynique comme ça. Il est honteux que nos dirigeants politiques soient prêts à nuire de la sorte à la France rurale.

La Charente Maritime n'est pas un département riche. Le tourisme d'une importance considérable, et rendre la région laide perdra beaucoup plus en revenus que ces ridicules géants ne pourraient jamais produire avec le vent. La politique est erronée, et devrait être abandonnée.

Je ne crois pas que le processus ait été démocratique. L'infrastructure pour les éoliennes fut mis en place bien avant cette enquête publique. Nous n'étions pas correctement informés sur les 63 turbines proposées pour la région. Il n'est pas honnête de dire que nous ne devons nous plaindre que des quatre engins proches de Gourvillette, vu qu'il existe un grand système en place, caché des populations locales.



contenu du message	
de	"Ben Bad" <beninthejungle@hotmail.com>
à	"Pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>
date	08/01/19 19:52
objet	[INTERNET] Enquete publique - Gourvillette

Depuis 2002, j'ai passé l'été dans le village médiéval de Gourvillette, ravissant et préservé. Agé maintenant de 35 ans, j'ai aménagé à mains nues la maison de ma famille, dont je vais hériter, et apprécié mes amitiés avec les populations locales. Je suis médecin et le français est ma langue seconde. Je me considère une partie de Gourvillette et de son futur et souhaite passer ma retraite ici. Je suis engagé dans les questions écologiques et j'ai fait mon doctorat en conservation de l'eau. Je suis donc très conscient de l'importance des questions écologiques et de la facilité avec laquelle il est possible de nuire à un écosystème.

Les gens comme moi voudront apporter leur expertise et leur énergie civique à la campagne française tant qu'elle conservera son charme. Avec ces moulins à vent, vous perdrez toutes sortes de personnes qui auraient apporté de l'argent et de la compétence dans la région. Les jeunes comme moi vont bientôt redécouvrir les avantages de la vie communale à la campagne, et voudront s'installer pour y travailler à distance en internet, mais ils ne choisiront aucun endroit devenu moche. La beauté et la pureté seront la nouvelle richesse du monde.

Dans le projet éolien la laideur est causée par:

1. Dégâts écologiques
2. Perturbation visuelle de la beauté d'un village médiéval
3. Vibrations et nuisances sonores
4. pollution lumineuse de nuit

Je suis fermement opposé aux quatre moulins à vent situés très près de Gourvillette, ce qui ajoutera 63 au total dans les environs immédiats. À cause du remembrement, de la disparition des forêts et des haies, de l'utilisation de produits chimiques et de la détérioration des soins autrefois apportés aux zones rurales par le paysan traditionnel, nous ne pouvons nous permettre de nuire davantage à ce qui est déjà un écosystème en détresse.

Toute personne intelligente qui examine ces propositions peut voir que le coût (en argent et en CO2 généré) est bien supérieur à tout avantage léger pouvant être gagné en électricité. Je n'ai aucun doute sur le fait que les habitants de Gourvillette ne bénéficieront pas d'un centime. Il s'agit d'un profit pour les grandes entreprises et quelques propriétaires fonciers.

Gourvillette, comme la plupart des communautés paysannes, est déjà en train d'échouer à cause d'une technologie qui réduit le besoin de main-d'œuvre. Une population vieillissante ne peut se défendre contre de nouvelles attaques d'industriels avides. Il a besoin de la protection des personnes honnêtes dans l'administration publique qui prennent au sérieux leur responsabilité civique. Je vous demande de faire ce qui est juste pour notre village.

Benjamin Baddeley



## contenu du message

de	"Melanie Raguenaud" <melanie@raguenaud.org>
à	pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr
date	08/01/19 22:24
objet	[INTERNET] Observations sur le projet éolien de Gourvillette

Monsieur le commissaire enquêteur,

J'aimerais vous faire part de mon opposition au projet éolien de Gourvillette. Mon opposition est motivée par les éléments suivants :

- En l'absence de SRE (qui a été annulé puisque non fondé sur des considérations environnementales et qui désignait presque tout le territoire comme propice à l'éolien sans consultation des communes concernées), le projet n'est pas justifié :
  - o Il n'y a pas d'information locale sur le vent. Où sont les mesures du mat installé à Gourvillette pendant un an ? Pourquoi les mesures présentées viennent apparemment de Saint-Pierre-de-Juillers ? Pourquoi le graphique est en anglais comme s'il provenaient d'un document étranger n'ayant rien à voir avec celui de Gourvillette ? Comment ces données peuvent-elles être crédibles dans ces conditions ?
  - o En l'absence de données de vent fiables, il est impossible d'estimer l'impact acoustique du projet. Or il n'est pas permis de retarder à après la construction du projet la résolution de problèmes (et a fortiori l'étude de ces problèmes).
  - o En conséquence l'étude acoustique fournie est douteuse et n'est pas justifiable.
  - o Il est aussi impossible d'estimer la production du parc puisqu'on ne peut pas savoir comment et combien les éoliennes vont tourner. Ce qui est clair c'est que la puissance nominale des éoliennes ne sera presque jamais atteinte, même si on croit les chiffres que le promoteur donne.
  - o L'absence de mesures de vent rend impossible une étude de revenus et de viabilité financière du projet.
- Le projet a beaucoup de problèmes fondamentaux :
  - o L'étude acoustique est douteuse (en particulier en l'absence de mesures de vent sur le site). Les calculs et les données de base (par exemple le bruit émis par les éoliennes) ne correspondent pas aux données du constructeur publiées sur son site.
  - o L'étude acoustique ne tient pas compte de la possibilité d'amplification des ondes dues à nombre de facteurs potentiels (longueur et synchronisation des ondes, terrain, réflexion sur les nuages de basse altitude, etc.).
  - o La portée des infrasons et des sons de basse fréquence n'est pas de 500m. Beaucoup d'études scientifiques font état de 10km. Les premières habitations sont à seulement 700m.
  - o Le projet n'offre aucune solution pour la protection de l'Outarde Canepetière dont une zone de reproduction se trouve très près d'une des éoliennes. L'espèce est protégée et serait probablement fortement impactée (sinon décimée localement) par l'implantation des éoliennes.
  - o Le projet aura un impact négatif sur plusieurs espèces de chiroptères.
  - o Il n'y a aucune information sur le démantèlement (organisation, coût, dates) outre la mention qu'une garantie financière légale sera versée. La garantie financière de 50000€/éolienne n'est pas le coût du démantèlement. Un dossier ne peut être complet s'il ne prend pas en compte le cycle de vie complet des éoliennes. Sinon le promoteur ne montre pas qu'il peut remplir ses responsabilités légales.
  - o L'étude de risques d'accident est très incomplète puisqu'elle se limite sans justification à 500m. Or il est clair d'après des accidents récents (par exemple en Vendée) que la portée des pales est très largement supérieure. Il y a une probabilité non négligeable que le village soit atteint en cas d'accident, avec le risque de perte de vie humaine.
  - o Le projet ne mentionne pas l'extension de la zone ZPS Natura 2000 entre Gourvillette et Massac qui inclura une des éoliennes du projet (alors que l'étude d'impact de Haimps/Massac la mentionne).
  - o L'impact environnemental global de l'éolien n'est pas pris en compte (matériaux dont certains rares, construction, transport, recyclage de certaines parties inexistant).
  - o La nécessité de systèmes de production alternatifs polluants pour les jours sans vent



est passée sous silence.

- Un des documents fait référence dans un titre à un autre projet éolien par erreur. Ce dossier a donc été créé par copier/coller, ce qui en rend le contenu suspect.
- Beaucoup de déclarations sont douteuses ou trompeuses :
  - Réduction de la taille du projet de 13 à 4 éoliennes pour montrer un compromis alors qu'un projet de 13 éoliennes n'aurait jamais été possible et donc n'aurait jamais été un candidat sérieux.
  - Mythe de la création d'emplois locaux alors qu'il est évident que dans la campagne profonde personne n'est qualifié pour travailler sur les éoliennes.
  - Attrait touristique des éoliennes qui n'a jamais été démontré et n'a jamais été vu dans le Poitou-Charentes. Ceci est clairement imaginaire et n'a pas sa place dans l'étude d'impact.
  - L'éolien ne réduira pas les émissions de CO2 de la France puisque la production électrique est déjà très largement décarbonée à travers le nucléaire.
  - L'utilisation d'un diesel non routier est présentée comme positive pour l'environnement comme s'il ne pollue pas alors que c'est toujours un diesel utilisé dans un moteur à explosion, et donc qui pollue.
- Le projet aura un impact très fort sur la zone proche où se trouvent plusieurs villages et des centaines d'habitants :
  - Dévaluation immobilière (que les rapports cités par le promoteur ne nient certainement pas si on fait l'effort de les lire au lieu de croire les conclusions que le promoteur donne).
  - Dégradation du paysage (même le promoteur n'ose pas le nier).
  - Impression d'étouffement à cause de la vue de l'horizon bouchée par une ligne d'éoliennes gigantesques (4 ou 8 suivant que le projet de Haimps/Massac est considéré).
  - Effets négatifs sur la santé que même l'ADEME ne nie pas (puisque leur dernier rapport accepte que l'implantation d'éolienne près des habitations a un effet psychologique négatif certain, et peut-être un effet physique négatif pour lequel il faudrait plus de recherche). Ces effets ont été prouvés à l'étranger (mais l'ADEME ne parle apparemment pas anglais).
  - Le bruit intermittent de basse fréquence des pales passant devant le mat n'est jamais mentionné alors qu'il est connu pour avoir un effet stressant sur les humains à plusieurs km.
  - Les socles de béton laissés dans le sol après le démantèlement des éoliennes se dégraderont dans le temps et auront donc un impact écologique important qui est passé sous silence.
  - Je souffre de migraines. Même si ce n'est que quelques heures de temps en temps, l'effet stroboscopique pourrait provoquer ces migraines, ce qui m'inquite énormément.

Ce projet est donc clairement injustifié, injustifiable, incomplet et fantaisiste, et aura de graves conséquences sur les animaux, l'environnement, et les habitants de la zone proche.

Merci.

Melanie Raguenaud





8.1.19

2/1/55

Projet d'implantation d'éoliennes sur la commune de Gourville (17).

Bonjour Mr le Commissaire enquêteur

Mme Moreau Geneviève 22 rue de L'ancienne bascule 17490 Gourville

L'enquête public sur les futures implantation d'éoliennes sur les communes Gourville, Massac et Haimps est en cours, au total se sont 8 machines qui vont impacter le paysage, elles sont situées dans la campagne, au milieu des terres agricoles non boisées, et seront visibles à des km, et dans un secteur particulièrement protégé

Soit par la Mission régionale de l'autorité pour l'environnement (l'outarde Canepetière -ou Natura 2000 de Bresdon à Néré

Ces éoliennes sont trop près des habitations, à environ 600m, alors que la préconisation est de 1500m, pour des machines qui vont faire entre 150 et 180m de hauteur. Les nuisances subies par le bruit, ainsi que les lumières émises par clignotement, seront donc inévitables, ne manqueront pas d'impacter négativement notre santé

Nous n'avons pas eu d'information sur les mesures du vent, pourquoi ?????

Le rendement de ces machines est très loin des rendements espérés, environ un tiers du temps car, nous ne sommes pas dans une région venteuse

Que deviendront ces machines dans 15 ou 20 ans????

Les promoteurs seront déjà partis très loin en laissant ces tas de ferraille, en partie non recyclage. Devons nous laisser ces promoteurs saccager notre belle région par des spéculateurs. Ou seront nos belles promenades au milieu de la nature et du calme. Voici mes principales raisons, exposées sommairement, qui motivent mon opposition au projet

Je suis persuadée que vous aurez à cœur de le prendre en compte, ainsi que celui des nombreux opposants à ce projet

Je vous prie, d'agréer l'expression distinguée

Moreau. Genevieve



## Email reçu le 19 décembre 2015

jean-paul.augustin@orange.fr <jean-paul.augustin@orange.fr>

Sat, 19 Dec  
2015,  
02:26

Messieurs Raguenaud et Baudry, pour répondre à vos élucubrations, ce n'est pas vous qui m'avez décidé à faire une réunion en janvier, car celle-ci était prévue depuis déjà plusieurs mois, mais pour faire cette réunion il nous fallait tous les éléments en main.

Et mettez vous bien en tête que je n'ai pas d'ordre à recevoir de vous, quand à mon devoir de Maire je le fais depuis 2008 et je pense le faire correctement et honnêtement.

Pour votre info, la réunion qui a eu lieu à Haimps était organisée par le développeur "Energy Team" en accord avec le Maire comme cela va se faire à Gourvillette.

Alors votre petite victoire comme vous le dites, laissez moi rire car vous ne m'avez pas impressionné du tout sachez le...

Salutations distinguées...

Jean-Paul AUGUSTIN  
5, rue de la Fontaine  
17490 GOURVILLETTE  
Tél: 06/83/78/31/54



## Annexe

### **Commentaire anonyme en ligne de « Barracuda » le 13 septembre 2016 à 17:56:**

Tu dois savoir qui était conseillers en 2013 raguenaud tu es venu chercher une copie du compte rendu de la réunion !!!

### **Plus tard dans la soirée, email reçu d'une des adresses email que Jean-Paul Augustin utilise :**

Sujet :réponse à ton commentaire Raguenaud Cédric

Date : Tue, 13 Sep 2016 23:17:11 +0200 (CEST)

De : gabin17@laposte.net

**Dis donc raguenaud**, je ne suis pas plus lâche que toi, car si j'en crois mon intuition le fameux "THOT" qui commente mon mail de janvier n'est autre que toi !!!

J'aimerais savoir quelles genres de menaces je t'ai faites, et je te prierais d'être poli envers moi car je ne suis ni plus bête ni plus faible ni plus lâche que toi qui installe une caméra de surveillance pour espionner tes voisins qui passent dans la rue, ce n'ai pas de la lâcheté cela!!!

Quand à m'accuser de faire des faux compte-rendus de réunion et de prendre des délibérations du conseil qui n'ont rien à voir avec la réalité des débats, là arrête un peu sinon je porte plainte en diffamation contre toi et je sais à qui m'adresser.

Pour ta gouverne, les réunions du conseil se sont toujours bien passées auparavant dans la démocratie totale chacun a toujours exprimé ses pensées et ses idées et toutes les décisions ont été prises à la majorité des présents.

Et quand je parle d'augmenter les impôts de 200 ou 300 % ce n'est qu'une image pour se projeter dans le temps, car j'ai des amis à Gourvillette que je ne voudrais pas pénaliser de la sorte.

Pour ton info, je dirige la commune depuis 2008 et je n'ai pas d'ordres à recevoir **d'un petit monsieur qui est au village depuis 2 ans à peine, ce qui c'est passé avant ton arrivée ne te regarde pas.**

Pour les réunions tu dois confondre avec celle de juillet 2013 ou nous avions à débattre si oui ou non on donnait le feu vert à la "Société Enerpole" et celle de janvier 2015 (tu étais présent) ou nous avions juste à décider de la date de la réunion de présentation du projet éolien.

Peut-être ne suis-je pas instruis comme toi, moi j'ai quitté l'école à 16 ans, mais je pense ne pas être plus con que toi.

Quand à la discussion tu ne m'a jamais rien demandé, vous allez avec Baudry voir les maires des communes voisines qui, **comme moi en ont rien à foutre de vos batifoles.**

**Quand aux parcs éoliens de Gourvillette, Massac et Haimps , s'ils doivent se monter ils se montrons que cela vous plaise ou non !!!**

Sur ce , je te souhaite bon vent!!!

Le Maire de Gourvillette



Jean-Paul AUGUSTIN

PS: Barracuda c'était mon indicatif radio quand j'étais à l'armée...





contenu du message	
de	"TIM BADDELEY" <timbaddeley@btinternet.com>
à	"pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>
cc	"Jane Baddeley" <j.m.baddeley@bath.ac.uk>
date	08/01/19 20:27
objet	[INTERNET] Enquete Publique Gourvillette

**Enquête Publique Gourvillette**

15 Rue des Vallons  
Sonnac 17160  
Liz\_harding@hotmail.co.uk

Je vous écris pour me plaindre la plus fermement possible des éoliennes prévues pour Gourvillette. J'habite à Sonnac, et rends visite souvent à mes amis à Gourvillette.

1. Je suis préoccupé par les dommages écologiques causés aux oiseaux migrateurs et aux chauves-souris
2. Il n'est pas approprié de placer de telles choses laides près d'un village médiéval
3. Il y aura du bruit et des vibrations qui perturbent la paix du village
4. La pollution lumineuse la nuit.

Je suis déçu que cette région va être gâchée par la laideur. Ne comprenez-vous pas à quel point la campagne que vous avez est précieuse? Pourquoi voulez-vous la ruiner?

Liz Harding



## contenu du message

de	"Jane Baddeley" <hssjmb@bath.ac.uk>
à	"pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>
date	08/01/19 14:05
objet	[INTERNET] forward: enquete publique - Gourvillette

Julian Baddeley  
Jules@tapmgmt.com

18,  
Rue de la Croix  
17490  
Gourvillette

>

> Je m'appelle Julian Baddeley, j'ai 29 ans et mes parents ont une maison à Gourvillette dont je vais hériter. J'ai toujours aimé Gourvillette et en 2003, je suis allé à l'école à Matha. J'y ai rencontré beaucoup d'amis et quand j'étais plus jeune, je prenais plaisir à faire une balade pour les voir à travers la belle campagne charentaise sur ma mobylette. Je passe mes étés à Gourvillette et, comme je travaille dans l'industrie de la musique, je peux effectuer une partie de mon travail à distance via Internet.

>

> Je visite la région à cause de sa tranquillité.

>

> Le village sans doute reste à peu près le même depuis des centaines d'années, mis à part le fait qu'il est goudronné et qu'il y a de l'électricité.

>

> Je souhaite m'opposer vivement à l'implantation de 4 éoliennes très près du village de Gourvillette qui se joindront aux autres de la région pour former 12 parcs éoliens dont chacun aura de 4 à 8 éoliennes. Ce n'est pas un cas isolé, mais fait partie d'un plan qui n'a pas impliqué les résidents depuis sa création.

>

> Reuters a rassemblé des preuves que les promoteurs de ces installations ont adouci la population locale en promettant de l'argent à la Marie pour leurs projets favoris. Ce n'est pas ça la démocratie. Les développeurs ont su trompé la population française en divisant les parcs éoliens en petits projets. Ce n'est pas honnête; ces projets font partie d'un plan plus vaste. Si vous choisissez d'ignorer l'importance du territoire intitulé Nature 2000, créé pour assurer la sécurité des oiseaux migrateurs, je suis convaincu que ceux qui ont à cœur de tirer profit d'une telle entreprise auront feu vert pour faire n'importe quoi.

>

> Chaque base nécessite 1500 tonnes de béton pour une vie de 15 ans. Je ne supporte pas un tel gaspillage, qui, d'ailleurs, crée un tas de CO2. Les 4x 1500 tonnes de béton devront seront enlevées aux frais de la commune – ce ne sera pas au propriétaire de le faire, ce qui est injuste. A nous les frais, aux autres le profit !

>

> Je connais bien la région et il n'y a pas beaucoup de vent; les projets de développement des parcs éoliens ne sont donc pas motivés par un besoin d'électricité mais par le desir de poignon de ceux qui bénéficieront de ces aménagements.

>

> Je ne retournerai pas dans une région rendue laide par de tels parcs éoliens et où la santé des humains et de la faune est compromise par le grondement profond causé par les turbines. Ils ne sont pas nécessaires, ils coûtent très cher, ils ne sont pas économiques et ils ne sont pas



écologiques non plus. Je ne les supporte pas.

>

> Julian Baddeley

> Envoyé depuis mon iPad



## contenu du message

de	"david rodgers" <davidrodgers@orange.fr>
à	pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr
date	08/01/19 18:39
objet	[INTERNET] Enquete Publique - Gourvillette Projet

M David Rodgers,  
12 Rue de L'Eglise  
Beauvais-sur-Matha  
17490

M. Commissaire Enqueteur,

Je suis nommé à la construction de turbines éoliennes et de fermes dans l'Gouvellette pour les raisons suivantes:

1. il ya trop de prévu pour la zone 63 à moins de 10K de Matha.
2. les dommages environnementaux à nos oiseaux migrateurs, la faune, les rapaces de chauves-souris particulièrement petit Outard (en voie de disparition), faucons de Bruant & chouettes.
3. lacation à nos maisons et l'effet négatif qu'il aura sur notre santé, le risque de pollution sonore, clignotant feux rouges la nuit. référence à Academia de Medicine rapportent qu'elle considère que le bruit & l'impact visuel des éoliennes aura des effets néfastes sur la santé des résidents avoisinants et peut causer des problèmes de psychologie.
4. la baisse significative de la valeur de nos propriétés qui immobilier et d'autres études ont montré la valeur sera réduite d'environ 20-30% en fonction de la proximité nous sommes situés à éoliennes.

Veuillez reconsidérer la désintégration de ces turbines.

Cordialement  
RODGERS David





contenu du message	
de	"Rebecca Parsloe" <beckyparsloe@hotmail.co.uk>
à	"pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>
date	09/01/19 13:31
objet	[INTERNET] Projets Éoliennes Gourvillette.

14 rue de l'ancienne bascule  
17490 GOURVILLETTE

Rebecca PARSLOE

Objections au projet éoliennes.

Monsieur,

Mes parents sont propriétaires à Gourvillette. Ils y résident pendant plus de 25 ans. Ils ont choisi le village pour le beau paysage, la nature et le paix. Ils sont très perturbé d'apprendre qu'un tel projet est en cours.

On sait tous que l'énergie renouvelable est très important pour notre avenir mais vu qu'il y'a tant d'endroits qui seront plus approprié a une telle installation je suis convaincu que d'autres endroits doivent être prise en compte. Avec la première éolien situé à peine à 700metres de la première maison du village - l'effet des nuisances sonores et de la lumière clignotante pose des soucis de santé pour les habitants du village, qui sont dans l'ensemble, les personnes âgés et les retraités. L'effet sur la nature et les oiseaux migrateurs n'a pas été assez étudié. A mon avis ça reste aux maires des communes d'assurer que tous qu'ils ont déjà mis en place pour conserver la nature et le patrimoine ne soit ni détruit ni gaspillé pas des promoteurs et gouvernements qui ne s'intéressent pas aux vies et aux habitants des petits communes.

Cordialement,  
Rebecca

Rebecca PARSLOE  
+44 7980 882853



## contenu du message

de	"Laurent PERRET" <lperret@orange.fr>
à	pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr
date	09/01/19 00:46
objet	[INTERNET] Parc éolien GOUrvillette

Bonjour monsieur,  
je pense que pour une bonne évolution de la commune ainsi que pour participer activement au désengagement de l'état vers le nucléaire il est bon que nous ayons quelques éoliennes sur notre commune.

merci

Bien à vous

Laurent PERRET  
11 rue de Grandolle  
17490 Gourvielle  
0 625 018 005



**contenu du message**

de	"Françoise AUGUSTIN" <mfrancoise.augustin@gmail.com>
à	pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr
date	09/01/19 00:10
objet	[INTERNET] Projet éolien de Gourvillette

Mr le Commissaire Enquêteur,

Je viens par le présent mail, vous donner un avis favorable sur l'implantation des 4 éoliennes sur le territoire de la commune de Gourvillette. En effet si l'on veut atteindre un objectif de 40% d'énergies renouvelables à l'horizon 2030 en fermant les centrales à charbon une bonne partie des centrales nucléaires. Ce projet avec celui de Haimps-Massac est un bon compromis pour aller vers la transition énergétiques. D'ailleurs avec les quelques retombées financières engendrées par ces éoliennes cela donnera un petit plus financier pour nos petites communes qui ont de moins en moins de moyen pour effectuer leurs travaux d'entretien.

Aussi, je souhaite Mr le Commissaire Enquêteur que vous donnerez un avis favorable à ce projet, d'ailleurs je vous en remercie d'avance.

Françoise AUGUSTIN  
5, rue de la Fontaine  
17490 GOURVILLETTE

